51e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 2 — 11 JANVIER 1934

# L'AMI DU CLERGÉ

## *Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques*

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

*Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les Jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**Mgr A. ROZIER**
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . . 18 fr. / Edition partielle. . . . . 12 fr. } ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence;* pour l'Etranger elle coûte 3 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Actes du Saint-Siège.** — Actes de S. S. Pie XI, S. C. Consistoriale, S. C. du Concile, 17 ; S. C. des Rites, S. Pénitencerie (indulgences du Rosaire et du Chemin de la Croix), 19.

**Questions de science ecclésiastique.** — Que faut-il penser, au point de vue moral, des combats de boxe qui causent des blessures souvent graves et parfois mortelles ? 20. — Un curé qui s'estime gravement offensé par une personne a-t-il le droit de lui refuser publiquement la communion ? Qu'est-ce que l'indignité publique du canon 855 ? 23. — Comment le confesseur jugera-t-il qu'un pénitent est ou n'est pas digne de recevoir l'absolution ? 25. Quelle raison motivera de différer l'absolution à un pécheur bien disposé ? 26. — Un curé peut-il exiger que les religieuses d'une petite communauté ayant chapelle et aumônier aillent communier à la messe paroissiale le Jeudi Saint ? Peut-il leur interdire d'y assister si elles n'y communient pas ? Le fait d'y aller communier serait-il une renonciation à leur privilège d'avoir leur chapelle ? 28. — Jona, protestant, a épousé Kéti, païenne, suivant les seuls rites païens : le mariage est-il valide ? Qu'est-ce qui est requis et suffisant pour la validité du mariage d'un protestant et d'une païenne, de deux protestants ? 29. — Que doit faire, pour régulariser sa situation, une catholique qui a épousé un protestant à la mairie et devant le pasteur ? 31. — Puisque l'Eglise interdit l'incinération, pourquoi admet-elle que le bras séculier livre certains coupables à la peine du feu ? 32. — Le privilège de réciter Matines et Laudes à partir de midi importe-t-il celui de réciter Vêpres et Complies avant midi ? 32.

### PRÉDICATION

**Cours de prônes sur la Liturgie.** — XXIX. Les litanies chantées dans les processions, 17.

**Petit Carême sur nos rapports avec le Christ.** — II. Connaître Jésus-Christ *(suite)*, 19.

**Pour la fête de S. Vincent.** — *A des vignerons :* Le besoin du secours de Dieu, 22.

**Les fêtes de l'Eglise.** — XXXII. Les Rameaux, 23. — XXXIII. La bénédiction des rameaux et la procession, 25. — XXXIV. La messe des Rameaux, 27.

**Pour une Profession religieuse.** — L'amour dû à Dieu, 28.

**Explication du Catéchisme.** — *26e Leçon :* Le second commandement, 30.

## PETIT COURRIER

Q. — Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'indiquer les auteurs à consulter pour le rapport suivant de conférence d'Histoire ecclésiastique : « Les curés de campagne, depuis le Concile de Trente jusqu'à la Révolution : recrutement, formation intellectuelle et religieuse, nomination. »

R. — Nous avons résumé, dans notre « Causerie sur les Revues » du 27 avril 1933, un article très instructif de M. Pierre de Vaissière intitulé : *L'état social des curés de campagne au XVIIIe siècle*, et paru dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France* de janvier-mars 1933. Le même auteur a publié un ouvrage qui est l'ouvrage essentiel sur la question : *Curés de campagne de l'ancienne France*, in-8 de 309 p., 15 f., Paris, Spes. — Voir aussi abbé Méric, *Le Clergé sous l'Ancien Régime*, ouvrage un peu vieilli (1890) et d'ailleurs épuisé en librairie ; — Sicard, *La nomination aux bénéfices ecclésiastiques avant 1789*, in-8, 2 f., Paris, Gabalda ; — Marcel Marion, *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles* (broché, 50 f. ; Paris, Picard), au mot *Clergé*.

Q. — Dans quel livre Louis Bertrand raconte-t-il sa conversion et sa communion dans l'étable de Bethléem ?

R. — Vous trouverez ce récit (souvent reproduit partiellement, et sans indication de source, par de nombreux journaux) dans Th. Mainage, *Les Témoins du Renouveau catholique*, in-16 carré de 240 p., 12 f., Paris, Beauchesne (4e édition, la 1er en 1919). Il occupe les pages 117-154. — Rappelons

que ce volume renferme le récit de la conversion de plusieurs intellectuels qui ont tous un nom dans les lettres d'aujourd'hui (outre Bertrand, G. Dumesnil, P. Claudel, F. Jammes, Ch. de Bordeu, René Salomé, Léontine Zanta, Pierre de Lescure...). Ces récits ont été écrits par les intéressés eux-mêmes et publiés d'abord dans la *Revue des Jeunes*. Ils sont précédés d'une introduction substantielle du P. Sertillanges et d'une solide étude du P. Mainage.

Sur l'évolution religieuse de Louis Bertrand et l'histoire de sa conversion, on consultera avec profit les deux articles de M. F. Vincent : *La pensée religieuse de Louis Bertrand*, publiés par la *Revue Apologétique* d'octobre et novembre 1928.

---

Q. — Je viens de lire dans la *Croix* du 2 janvier la réponse du Président de la République à Mgr Maglione lui présentant les vœux du Corps diplomatique. Je serais heureux de savoir qui est ce « grand écrivain français, qui fut en même temps un prince de l'Eglise, » auteur « il y a plus de deux siècles » de cette phrase citée par le Président :

« Si le citoyen doit beaucoup à sa patrie, chaque nation doit, à plus forte raison, bien davantage au repos et au salut de la République universelle dont elle est membre et dans laquelle sont renfermées toutes les patries. »

R. — La question a été posée au *Journal des Débats*, qui a répondu (n° du 4 janvier) :

« La phrase est de Fénelon. Elle se trouve dans l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* que Fénelon avait rédigé à l'usage de son élève, le duc de Bourgogne. L'autographe se trouve à la Bibliothèque nationale. Il avait été publié pour la première fois à la suite de *Télémaque* dans l'édition de 1734, publiée par le marquis de Fénelon, neveu de l'auteur. A la demande du gouvernement (c'était au temps du cardinal Fleury), cet appendice fut retranché...

« Le plus simple aujourd'hui est de le lire dans la « Collection des Chefs-d'Œuvre méconnus, » chez Bossard, avec quelques autres mémoires du même esprit, sous le titre général : Fénelon, *Etudes et Lettres politiques* (1921), avec introduction et notes de Ch. Urbain. Le passage se trouve à la page 84. M. Albert Lebrun a simplement supprimé, comme inutiles sans doute, les deux mots qui finissent la phrase : « toutes les patries *des particuliers*. »

---

Q. — Existe-t-il en librairie un recueil de méditations sur l'Evangile, un peu sur le modèle de l'abbé Duquesne, mais plus concises et d'une présentation plus moderne ?

R. — Prosper Baudot, S. J., *Les Evangéliques*, in-18 de 816 p., 9 f. 75, Paris, Desclée, de Brouwer et Cie ; — du même, *Les Evangéliques du Prédicateur*, in-18 de 707 p., 9 f. 75, même librairie ; — Antoine Huonder, *Aux pieds du Maître*, in-8 de XV-385 p., 16 f. 50, Editions Salvator, à Mulhouse (208 méditations) ; — Avancin, *Méditations pour tous les jours de l'année sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C.* (édition réservée aux prêtres), 2 vol. in 16, 18 f., Arras, Brunet ; — Beaudenom, *Méditations affectives et pratiques sur l'Evangile*, 4 vol. in-18, 20 f., Paris, Lethielleux.

---

Q. — 1° De combien de frères et sœurs sainte Bernadette était-elle l'aînée ? Henri Lasserre dit 4, plusieurs auteurs 6, les Editions Spes 8.

2° Y a-t-il une sainte *Pâquerette* ?

R. — Ad I. Le P. Cros, *Histoire de Notre Dame de Lourdes*, t. I, p. 52, écrit : « De 1843 à 1858, Louise [Casterot, qui avait épousé François Soubirous le 9 janvier 1843] mit au monde six enfants ; quand elle mourut, en 1866, âgée de moins de 41 ans, elle avait été mère huit fois. »

Ad II. *Pâquerette* pourrait être la traduction élégante de *Paschasia*, vierge et martyre, noble dame de Dijon convertie par S. Bénigne, amie de sainte Léonille de Langres ; elle a sa mémoire au Propre de Langres le 9 janvier. Cf. *Petits Bollandistes*, t. I, p. 253.

---

Q. — Une infirmité de mémoire m'oblige à remplacer par une lecture la prédication du dimanche. Quels auteurs me conseillez-vous pour cela ?

R. — Duplessy, *Cours de religion en forme de petits prônes*, 3 vol. in-12, 18 f., Paris, Téqui ; — H. Toublan, *La Vérité catholique*, 12 f. ; *Le Décalogue*, 9 f. ; *La genèse et la nature de la grâce*, 7 f., Paris, Lethielleux ; — Chan. Adam, *Sermons et instructions simples et pratiques*, 5 vol. in-8, 66 f. 50 (se vendent séparément), Arras, Brunet ; — Chan. J.-B. Hego, *Lectures dominicales*, in-12 de 492 p., relié 25 f., Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

---

Q. — Dans nos missions de la brousse africaine, nous sommes littéralement envahis par les chauves-souris. Nos maisons étant les seules construites *en dur*, ces vilaines bêtes affectionnent beaucoup nos habitations, et surtout les églises et les chapelles. Vous devinez sans peine quels grands inconvénients en résultent pour nous. Jusqu'à présent, nous avons fait bien des essais pour les détruire, mais toujours en vain. Si donc vous pouviez nous indiquer un remède efficace, nous vous en serions vivement reconnaissants.

R. — Hélas ! nous ne pouvons que recommander votre demande à la bienveillance de quelque lecteur expert ; personnellement nous ne connaissons rien.

---

Page 1, pour l'histoire du *tutoiement* à travers les âges : ajouter Maurice Magendie, *La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII^e siècle, de 1600 à 1660*, 2 vol. in 8 de XL 943 p., 75 f., Paris, Alcan (1926), thèse de doctorat qui eut à l'époque un grand retentissement.

— Page 358 de 1933, *Rituel des malades* en français : *Rituel des malades*, par Robert Lesage, relié 5 f. 50 franco, Marseille, Editions Publiroc (Paris, Desclée, de Brouwer et Cie) ; cf. couv. jaune du 21 sept. 1933, p. 254.

---

Dom Monnoyeur. **L'Ordinaire de la messe et l'essentiel de la liturgie.** — In-16 de 148 p., 5 f. — Abbaye St-Martin, à Ligugé (Vienne).

Ce petit livre semble avoir uniquement pour but de donner une idée d'autres ouvrages, plus considérables, du même auteur. Il s'ouvre par de brèves notions sur la messe en général, que suivent les prières récitées par le prêtre comme préparation et action de grâces, avec leur traduction, le tout extrait de l'*Ordinaire de la Messe*. Une seconde partie, avec pagination différente et renvoi à un autre livre, contient les reproduction, traduction et commentaire historique des prières de l'Ordinaire de la messe, jusqu'aux préfaces incluses. Sans transition on passe, à partir du canon, à une méthode destinée à faciliter l'assistance des tout petits à la messe, suivie d'une action de grâces à réciter à haute voix. Deux courts chapitres indiquent ensuite le commun des prières chantées à la grand'messe et celles du servant de messe. Le même caractère fragmentaire se retrouve à la fin du livre, consacrée aux vêpres : deux pages interrompues brusquement servent d'introduction aux parties communes des vêpres, qui sont reproduites in-extenso et traduites, avec quelques notes explicatives. L'ensemble offre un aspect assez disparate, dû sans doute à ce que l'auteur a voulu utiliser des clichés déjà existants.

---

Collection « Les Belles Fêtes ». — Renée Zeller. **Le Rosaire.** — In 16 de 188 p., 10 f. — Paris, E. Flammarion.

Ce livre satisfera le lecteur le plus difficile. La légende de l'origine du Rosaire n'est pas omise : son enseignement n'est-il pas riche d'une réalité profonde ?

*(Voir la suite p. 14).*

## Le Culte des Morts

Est-il rien de plus touchant que le Culte des Morts ? N'est-ce pas la meilleure consolation terrestre à laquelle nous ayons droit ?

Y a-t-il un geste plus noble et plus beau, que celui de l'enfant qui vient embellir d'une fleur, d'une croix, d'une gerbe, ou d'une couronne, souvenirs durables, la tombe de ses Parents ?

Et la prière qu'il adresse à Dieu, n'est elle pas le souverain réconfort pour apaiser les regrets des Etres chers qui nous ont quittés ?

Nous devons donc encourager le Culte des Morts, sans en négliger les aspects matériels, qui, loin d'éloigner des pensées religieuses, y conduisent et les élargissent.

A notre époque de décadence où beaucoup ne savent plus prier, il reste cependant au cœur de la plupart le Culte des Morts, croyance inavouée peut-être, mais réelle à l'Immortalité.


## Cave Coopérative

de l'Abbaye S[t]-Michel, Gaillac (Tarn)

**ŒUVRE des VINS de MESSE**

(FONDÉE EN 1903)

Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi et sous le patronage du Clergé de Gaillac.

CERTIFICAT DE CANONICITÉ JOINT A TOUTE FACTURE

*Prix spéciaux à MM. les Membres du Clergé.*

## VIN de VIAL

*QUINA, SUC de VIANDE LACTO-PHOSPHATE de CHAUX*

**Le plus puissant des fortifiants.**

INDISPENSABLE aux

ANÉMIÉS
CONVALESCENTS
FEMMES
ENFANTS
et VIEILLARDS

VIAL Frères, Pharmaciens à Lyon
36, Place Bellecour, 36
DANS TOUTES LES PHARMACIES.

## M. POUSSIELGUE-RUSAND ET FILS

ORFÈVRES DE N.S. PÈRE LE PAPE.

3, RUE CASSETTE. PARIS VI
TÉLÉPHONE = LITTRÉ 52-76.

COFFRES-FORTS
**BAUCHE**
*Catalogue franco*
93, rue de Richelieu
PARIS

## VITRAUX

MAISON BESSAC - GRENOBLE, FRANCE

GUÉRISON CERTAINE par
LA POUDRE
ESCOUFLAIRE
Agence générale :
à BAISIEUX (Nord)

## ASTHME

*OPPRESSION, EMPHYSÈME*
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)

L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS

## GRAND VIN FIN ROSÉ DE TAVEL

« Du soleil en bouteilles » — —

Clos des Pères de Manissy : *cinq diplômes.*

**QUINA** NOTRE-DAME DE MANISSY
reconstituant — tonique — apéritif

S'adr : Mr le Directeur, N.-D. de Manissy, Tavel (Gard).
(Remise est faite à MM. les Ecclésiastiques)

## - CIERGERIE DES PRÉMONTRÉS -

A. BOULAIRE, Succr des RR. PP., Usine à Graveson (B.-du.-R.)

CIERGES LITURGIQUES, Cierges 1res Comies, Cierges et Bougies stéariques, Encens et charbon chimique.

*Maison très ancienne, donnant toutes garanties.*

Conditions spéciales aux Missions.

## L'IMPRIMERIE DU CLERGE : LA PRESSE A. F. F.

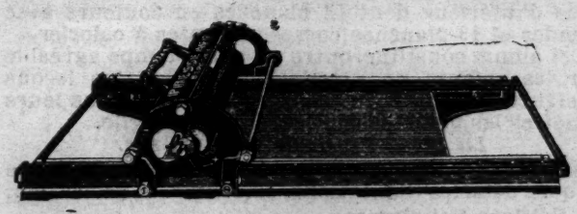

NOUVEAU MODÈLE, GRAND FORMAT 27,5×43

Encrage à la main

ROBUSTE — PRÉCIS — PORTATIF

Imprime tous textes, en toutes langues, sous tous climats.

**Prix réduit : 1450 francs**

*Renseignements et spécimens gratuits à*
G. DUVANEL, 34, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

contre
**TOUX**
BRONCHITES
TUBERCULOSE 1er et 2e degré
**CURATIF VAUGIRARD**
*Succès certain*
Brochure gratis : Dr **Logeais**
24, Rue de Silly, BOULOGNE-sur-SEINE (pr. Paris)
Toutes pharmacies

**ORGUES AMERICAINS**
CÆCILIA (occ.) à air aspiré FORTE sonorité.
**MARQUE TRÈS ESTIMÉE, BIEN CONNUE**
2 jeux 1/2 noyer verni, 12 reg. transp. 3.000 fr.
5 » » chêne verni, 18 » » 4.000 fr.
6 » » » 18 » » 4.500 fr.
*Facilités de paiement.*
**A. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, à DIJON.**

**OMNIGRAPH**
marque internationale : D. A. D. O.
pour
**COURS, LEÇONS, TRACTS**
irréprochablement à 200 exemplaires par épreuve. L'OMNIGRAPH s'ouvre comme un album ; fonctionne sans stencil ni encrage. On applique le texte et l'on tire sans rouleau par simple adhérence des feuilles.
**Rien des mastics**
Remboursement sans discussion dans la huitaine en cas de non-convenance. Voilà une garantie formelle. Références dans le monde entier et sous les climats les plus divers. Partout où s'exerce l'action chrétienne, l'OMNIGRAPH est le précieux auxiliaire du prêtre, du missionnaire, du professeur pour leur enseignement. De nombreuses lettres de remerciements en font foi. Prix en 21×31 cm utiles : 70 fr. ; le même à 2 plaques : 100 fr. (recommandé). Port 6,75.
A. PROUX, fabt, O. I. ✪
9, rue N.-D. de Lorette, PARIS (9e).

CHRISTS pour MISSIONS
hauteur 25 c/m
Plastique ivoire 4 fr. 10
Emballage franco
Echantillon gratuit sur demande
CARTON et MOTTE, fabric., 11, r. des Chats-Bossus, LILLE
Fondée en 1850
Statuettes religieuses artistiques signées
Toutes tailles
Vendues à titre de propagande à des prix rappelant ceux d'avant guerre. Tous sujets, tailles de 17 cm à 44 cm
Prix de 1 fr. 30 à 7 fr. 50
Toutes statues
Tarif et échantillon gratuit sur demande

**FONDERIES DE CLOCHES ET CARILLONS**

**F. CAUSARD**
*COLMAR --- Haut-Rhin*
Sonnerie électrique des cloches. Système breveté indéréglable peu coûteux.
*Conditions spéciales à qui se prévaudra de cette annonce.*

**MARBRERIE RELIGIEUSE**
Autels, Rétables, Chaires, Ex-votos... etc
RÉFÉRENCES : Basiliques de Fourvière et de Lourdes
DESSINS & DEVIS sur demande à GUINET & Cie
PIERRES, MARBRES & GRANITS, 11, Quai Général Sarrail, LYON

**COMME LA MAIN**
le NEO-BARRERE, sans pelotes, dernier perfectionnement de la méthode du Dr L. BARRERE, réduit sans effort les plus fortes hernies et les contient intégralement sans aucune gêne. Brochure essais gratuits aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Bd. du Palais, Paris. 1, avenue Philippe-Auguste et 44, av. J.-B. Clément à Boulogne-sur-Seine.
Env. grat. du cat. aux abonnés de l'*Ami*.

**HOSTIES et VIN de MESSE** *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé Mame, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

**DOULEURS,**
rhumatismes, goutte, gravelle, artériosclérose, lumbago, sciatique sont guéris par l'Urodonal. Il prévient la congestion, l'apoplexie, l'urémie ; il fait baisser la tension artérielle, et diminue la viscosité du sang chez les obèses et les pléthoriques ; il libère le foie, le rein et la vessie de la boue et des calculs uriques ; il désintoxique l'organisme et lui restitue souplesse et vigueur. (Communications à l'Académie de Médecine et à l'Académie des Sciences). Le flacon 16 francs, franco 16,50. Le triple 39,20. Envoi gratuit du « Manuel de Santé » par le professeur E. Faivre. CHATELAIN, fournisseur breveté du Vatican, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.

**CHAISES et PRIE-DIEU** en tous genres.
Grande fabrique vendant directement au Clergé et aux œuvres paroissiales, envoie tarif illustré avec prix franco.
Ecrire : Emile CAPDEVIELLE, à Hagetmau (Landes).

**Pour ne pas grossir**
Prendre tous les deux ou trois jours au repas du soir ou avant de se coucher UN GRAIN DE VALS laxatif dépuratif qui assure la combustion des tissus graisseux, le bon fonctionnement du foie, de l'estomac et de l'intestin et l'élimination des toxines de l'organisme. 4.50 le fl. de 30 grs.

**Mon EVANGILE à COLORIER**
Album illustré en couleurs (format 21×27 à l'italienne) comportant une couverture cartonnée et 32 pages d'intérieur dont 13 planches en couleurs avec légendes et 13 planches correspondantes à colorier.
Cet album constitue, outre un passe-temps agréable pour les enfants, un excellent auxiliaire des leçons d'instruction religieuse en fixant aisément dans leurs mémoires les principales scènes de l'Evangile.
*La pièce :* 6 fr. 50, *port en sus.*
Vu son prix modique, ce petit volume est la récompense indiquée dans les institutions, catéchismes, écoles, etc.
Aux Editions Religieuses,
B. SIRVEN, 87, boulevard Beaumarchais, PARIS.

*Ami du Clergé* du 11 janvier 1934

# Deuxième partie : PRÉDICATION

## SOMMAIRE

**Cours de prônes sur la Liturgie.** — XXIX. Les litanies chantées dans les processions, 17
**Petit Carême sur nos rapports avec le Christ.** — II. Connaître Jésus-Christ *(suite)*, 19.
**Pour la fête de S. Vincent.** — *A des vignerons :* Le besoin du secours de Dieu, 22.
**Les fêtes de l'Eglise.** — XXXII. Les Rameaux, 23. — XXXIII. La bénédiction des rameaux et la procession, 25. — XXXIV. La messe des Rameaux, 27.
**Pour une Profession religieuse.** — L'amour dû à Dieu, 28.
**Explication du Catéchisme.** — *26e Leçon :* Le second commandement, 30.

## COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

### XXIX

### LES LITANIES CHANTÉES DANS LES PROCESSIONS

Mes frères,

Les chants qu'on doit exécuter dans les processions en l'honneur de Notre-Seigneur sont fixés par le missel et varient avec chaque procession. Aux processions en l'honneur de la Sainte Vierge, on chante l'hymne de la fête et, plus souvent encore, les litanies de Lorette. Aux processions de S. Marc, à celles des Rogations et à celles qui ont lieu pour quelque nécessité grave, on chante toujours les litanies des Saints. Pour que vous le fassiez avec plus d'intérêt et plus de fruit, je vais dans cette intention vous parler des différentes litanies approuvées par l'Eglise.

I

Le mot « litanie » vient d'un mot grec qui signifie prière, supplication ; il désigne une suite d'invocations adressées à Dieu, à la Sainte Vierge ou aux saints. La piété chrétienne a composé un grand nombre de ces litanies : celles de la Sainte Trinité, de la Passion, de N.-D. de Lourdes, de la Salette, de S. Antoine de Padoue, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, etc. Mais il n'y a que cinq litanies approuvées par l'Eglise et pouvant être publiquement récitées ou chantées au cours des offices. Ce sont d'abord les *litanies du Saint Nom de Jésus,* qu'on suppose remonter au xve siècle. On les attribue à S. Bernardin de Sienne, qui était particulièrement dévot au Saint Nom de Jésus, et à S. Jean de Capistran. Elles ne furent approuvées par l'Eglise qu'en 1862, et c'est seulement en 1886 qu'elle en concéda l'usage au monde entier.

Les *litanies du Sacré-Cœur* ont été composées avec bien des variantes par les premiers apôtres de cette dévotion, mais les invocations qu'elles renferment actuellement n'ont été arrêtées et approuvées qu'en 1899.

Les *litanies de S. Joseph* ont, elles aussi, connu beaucoup de variantes ; l'Eglise en a arrêté le texte et les a approuvées le 18 mars 1909.

A part les litanies du Sacré-Cœur dont la récitation est prescrite chaque année aux fêtes du Sacré-Cœur et du Christ-Roi, ces trois litanies n'ont guère fait partie jusqu'ici du culte public. On ne les chante habituellement ni dans les processions ni pendant les saints offices ; on se contente de les réciter au cours des exercices de piété, soit particuliers, soit faits en commun à l'église.

Il n'en est pas de même des litanies de la T. S. Vierge, qu'on chante très fréquemment, soit aux saluts du soir, soit aux processions en l'honneur de cette bonne Mère. On les attribue généralement à S. Bonaventure, qui vivait au xiiie siècle. On les trouve dans un manuscrit du xive, telles à peu près que nous les possédons aujourd'hui. Les pèlerins du moyen âge les chantaient alternativement en se rendant au sanctuaire de N.-D. de Lorette, en Italie, d'où le nom de « litanies de Lorette, » qui leur fut donné. Comme des variantes s'y glissaient qui n'étaient sans doute pas toujours conformes à la théologie, le pape Clément VIII en arrêta le texte en 1601 et depuis elles n'ont pas changé, sinon pour s'enrichir de plusieurs invocations que l'Eglise, inspirée par les circonstances, y a ajoutées.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien sont belles ces litanies en l'honneur du Saint Nom de Jésus, du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge et de S. Joseph. Elles sont comme l'abrégé de toute la doctrine catholique sur Notre-Seigneur, sur la Sainte Vierge et S. Joseph ; elles sont un admirable recueil de tous les titres que la piété chrétienne se plaît à leur décerner, de tous les titres qu'ils ont à notre vénération et à notre confiance. Aussi ne saurions-nous leur adresser de plus belles prières ni faire retentir en leur honneur de plus belles louanges au cours de nos processions.

II

Les *litanies des Saints* sont de beaucoup les plus anciennes ; elles datent des premiers temps de l'Eglise, comme nous le voyons par les litanies du Samedi Saint que chantaient les catéchumènes en revenant des Fonts baptismaux et où ne figurent pas les noms de nombreux saints qui alors n'avaient point encore paru.

Elles sont de beaucoup les plus usitées dans la sainte liturgie ; elles ne sont pas seulement récitées ou chantées dans les processions dont nous avons parlé, mais encore dans les diverses ordinations des sous-diacres, des diacres, des prêtres et des évêques, dans la cérémonie de profession des religieux et des religieuses, au cours de la bénédiction de la première pierre des églises, de leur bénédiction ou de leur consécration, dans la bénédiction des cimetières, la recommandation de l'âme, etc. Comme elles sont, d'autre part, une des prières les plus complètes que nous puissions réciter, puisqu'elles renferment des demandes pour tous nos besoins et appellent à notre secours le ciel tout entier, étudions-les avec un peu plus de détails.

Lorsqu'on chante ces litanies en procession, on

les fait précéder de l'antienne « *Exsurge, Domine, adjuva nos*... Levez-vous, Seigneur, venez à notre aide et délivrez-nous à cause de votre nom... » Comme toutes les litanies, celles des Saints commencent par une double invocation aux trois personnes de la Sainte Trinité : une en grec, *Kyrie eleison*, l'autre en latin, *Pater de cœlis, Deus*. Viennent ensuite trois invocations à la Reine de tous les saints, que nous saluons de son nom *Sancta Maria* et de ses deux plus beaux titres de Mère de Dieu et de Vierge des vierges. Nous invoquons ensuite les anges, les archanges et tous les esprits bienheureux, entre autres les trois archanges dont les noms nous sont connus, S. Michel, S. Gabriel, S. Raphaël. Puis viennent les différentes catégories de saints, classés, je ne dis pas selon leur mérite, car Dieu seul le connaît, mais selon l'ordre de préséance que l'Eglise leur donne dans sa liturgie. A leur tête nous saluons S. Jean-Baptiste : d'après Notre-Seigneur, en effet, il n'en est point paru de plus grand parmi les hommes. Nous saluons ensuite S. Joseph, le virginal époux de Marie et le père nourricier de Jésus. Puis nous invoquons nommément les apôtres et les évangélistes qui ont fondé l'Eglise, les principaux martyrs qui l'ont arrosée de leur sang, les plus illustres docteurs qui l'ont instruite et défendue par leurs écrits, quelques-uns des saints pontifes qui l'ont gouvernée, quelques-uns des saints prêtres, des saints diacres et des saints religieux qui l'ont édifiée par leur vie de dévouement et de sacrifice, quelques-unes enfin des pieuses vierges et des saintes femmes qui l'ont embaumée du parfum de leurs vertus.

Le nombre des saints de chaque catégorie étant immense, on n'a pu insérer dans les litanies que le nom de quelques-uns d'entre eux, ceux des plus anciens et des plus célèbres ; mais, désireux de n'en oublier aucun et de se ménager le secours de tous, l'Eglise, après avoir invoqué ces quelques saints par leurs noms, invoque de façon collective tous les saints de la même catégorie : « Vous tous, saints patriarches et saints prophètes, priez pour nous. Vous tous, saints apôtres et évangélistes ; vous tous, disciples du Seigneur, saints Innocents, saints martyrs, vous tous, saints pontifes et confesseurs, saints docteurs, saints prêtres et saints lévites, saints moines et saints ermites ; vous tous enfin, saintes vierges et saintes veuves, priez pour nous. » Elle termine par une invocation à tous les saints ensemble : « Tous les saints et saintes de Dieu, intercédez pour nous. » Oui, priez pour nous, vous tous qui avez vécu notre vie et passé par les mêmes épreuves, quelque situation que vous ayez occupée ici-bas, papes, empereurs, rois, princes, artisans, laboureurs, gardiens de troupeaux, intercédez pour nous ! Comme nous, vous avez souffert de la faim et de la soif, de la chaleur et du froid, des tristesses et de la maladie, aidez-nous à supporter ces maux et à les sanctifier. Obtenez de Dieu que nos semailles germent sous la neige de l'hiver, que le printemps soit favorable à nos prés, à nos vergers et à nos champs, que l'été mûrisse nos moissons et que l'automne nous donne en abondance fruits et moissons.

III

Après avoir ainsi imploré le secours des saints, escortés et appuyés par eux, si je puis ainsi dire, nous nous tournons de nouveau vers Dieu pour le conjurer de nous être propices : « *Propitius esto*... » et nous lui exposons les maux dont nous le conjurons de nous préserver et de nous délivrer. Maux de l'âme : « De tout péché, lui disons-nous, de votre courroux, de la mort subite et imprévue, des embûches du démon, de la colère, de la haine et de tout sentiment mauvais, de l'esprit d'impureté, délivrez-nous, Seigneur. » Maux du corps ensuite : « De la foudre et de la tempête, des tremblements de terre, de la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur. » Enfin et surtout nous le conjurons de nous préserver de la mort éternelle qui est le pire de tous les maux puisqu'elle plongerait et pour toujours notre âme et notre corps en enfer : « *A morte perpetua, libera nos, Domine.* »

Afin d'être exaucés plus sûrement, nous demandons à Notre-Seigneur la délivrance de tous ces maux au nom de son incarnation, de sa naissance, de son baptême, de son jeûne dans le désert, de sa passion et de sa croix, de sa mort et de sa résurrection, au nom enfin de sa glorieuse ascension. N'est-ce pas pour atténuer nos maux ici-bas et pour nous mériter un jugement favorable au sortir de ce monde qu'il s'est fait homme et a voulu passer par toutes les phases de la vie humaine ?

Après avoir demandé à Dieu la délivrance des maux qui nous menacent, nous lui énumérons les grâces spirituelles ou temporelles que nous sollicitons de sa bonté pour nous et pour tous ceux pour qui nous devons prier. Nous lui demandons pour nous la grâce d'un sincère regret de nos fautes, nous le prions pour l'Eglise et ses pasteurs, nous lui demandons de la défendre de ses ennemis, de maintenir la paix et la concorde entre les chefs du peuple chrétien, d'accorder à celui-ci la paix et l'unité, aux hérétiques et aux schismatiques la grâce d'un prompt retour au sein de l'Eglise, aux infidèles la lumière de l'Evangile. Nous le supplions de nous affermir à son service, de nous faire désirer les biens éternels, de récompenser nos bienfaiteurs, de sauver nos frères et nos proches de la damnation éternelle, de nous accorder les fruits de la terre, enfin d'accorder aux pauvres trépassés le repos éternel. « O Seigneur, ô Fils de Dieu, ajoutons-nous en terminant, daignez nous exaucer. »

Après le triple *Agnus Dei* qui termine toutes les litanies, tout le monde se met à genoux pour réciter le psaume *Deus in adjutorium*, qui les suit et qui varie selon le genre de calamité dont la procession demande la délivrance. Ce psaume est suivi d'une longue suite de versets et de répons, puis d'oraisons pour les mêmes personnes que nous avons énumérées tout à l'heure.

Vous le voyez, ces litanies des Saints, avec les prières qui les suivent, sont une sorte d'oraison universelle où personne n'est oublié et où nous demandons pour nous-mêmes et pour les autres toutes les grâces spirituelles et temporelles dont nous pouvons avoir besoin. Aimons à les réciter, ainsi que les autres litanies dont nous avons parlé. Faisons-le au cours des processions où on les chante, faisons-le en notre particulier, persuadés que nous trouverions difficilement une prière plus belle et plus complète. Ainsi soit-il.

## PETIT CARÊME
## SUR NOS RAPPORTS AVEC LE CHRIST

II

CONNAÎTRE JÉSUS-CHRIST *(suite)*

*Christum comitamur, Christum sequimur, Christum habemus itineris ducem, lucis principem, salutis auctorem, cœlum pariter et Patrem quærentibus et credentibus pollicentem. Quod est Christus erimus, Christiani, si Christum fuerimus imitati.*

**C'est avec le Christ que nous faisons route, et nous marchons les pas dans ses pas ; c'est lui notre guide et le flambeau qui éclaire notre route ; pionnier du salut, c'est lui qui nous entraîne vers le ciel, vers le Père, et promet le succès à ceux qui cherchent dans la foi. Ce qu'il est, lui, le Christ, nous le serons un jour, nous chrétiens, si nous imitons fidèlement ses exemples. (S. Cyprien, *De idolorum vanitate*, XV).**

Mes frères,

Parmi les vérités proposées à notre foi, il en est qui sont de première importance et d'autres que le simple fidèle peut se dispenser de connaître et d'étudier en détail. Comme vérités de premier plan, je vous citais, dimanche dernier, la divinité de N.-S. Jésus-Christ et sa mission de Rédempteur. Je reviens aujourd'hui sur ces vérités essentielles pour aider votre piété à en tirer profit. Je vous parlerai de la foi en la divinité du Christ et en la valeur infinie de ses mérites ; puis je vous le présenterai comme le modèle de toute perfection et comme le principe de notre sanctification.

I

On peut définir le catholicisme par la formule que voici : l'acceptation de la divinité du Christ avec toutes les conséquences logiques et voulues par Dieu qu'entraîne cette divinité. Le catholique est donc celui qui reconnaît en Jésus de Nazareth son Dieu fait homme, le Rédempteur promis au peuple juif, le Médiateur unique et nécessaire, et qui accepte l'autorité et les directions de l'Eglise qu'il a fondée pour appliquer à chacun les grâces du salut qu'il a méritées pour tous. Ainsi n'est pas catholique celui qui ne croit pas à la divinité ni à la mission du Christ : c'est le cas des Juifs ; n'est pas catholique celui qui tout en croyant à la divinité et à la mission du Christ, se sépare de lui en refusant d'entrer dans son Eglise : c'est le cas des Protestants et des Orthodoxes ; est catholique de nom seulement celui qui a été baptisé dans la foi catholique, mais qui a laissé cette foi s'obscurcir ou s'altérer plus ou moins en lui, ou qui, sans se séparer officiellement de l'Eglise par un schisme, n'obéit pas à ses lois essentielles et va peut-être jusqu'à les combattre. La position du catholique et celle du non-catholique étant ainsi définies, vous comprenez plus facilement que la vérité fondamentale du catholicisme c'est la divinité du Christ reconnue et acceptée dans toutes ses conséquences pratiques.

Je ne m'arrêterai pas à vous démontrer la divinité du Christ ; ce serait œuvre inutile pour un auditoire comme celui-ci. Je préfère insister sur la nécessité de nous inspirer plus sérieusement de cette vérité essentielle dans les différents actes de notre vie chrétienne.

Constatons d'abord un fait : c'est qu'il n'y a pas toujours accord entre notre foi et notre conduite. Ce désaccord est de tous les temps. Un poète de l'antiquité l'avait déjà remarqué : « Je vois parfaitement, disait-il, le bien que je devrais accomplir, mais je fais le mal que je réprouve. » C'est que, entre le moment où notre intelligence a compris son devoir et celui où notre volonté est mise en demeure de l'accomplir, les passions ont eu le temps d'entrer en jeu. Les unes agissent sur la volonté pour l'affaiblir et l'entraîner en dehors du droit chemin ; les autres agissent sur l'intelligence à la manière d'un brouillard qui obscurcit ou d'un miroir qui déforme. Dans le premier cas il importe de fortifier la volonté ; dans le deuxième il s'agit d'éclairer ou de redresser nos convictions ; dans les deux cas il faut neutraliser la mauvaise influence des passions. Puisque mon but est de vous entretenir de la foi en Jésus, j'envisagerai seulement le second cas.

Si notre vie chrétienne n'est pas toujours ce qu'elle devrait être, cela tient souvent à la faiblesse de notre foi en Jésus ou à certaines erreurs qui viennent vicier cette foi. Un philosophe contemporain a parlé des idées-forces, voulant exprimer par là la puissance que renferme une idée pour nous entraîner à agir. On dit volontiers, pour excuser la paresse d'un enfant : « Il ne comprend pas l'importance du travail en vue de son avenir. » Plus d'un adulte avoue qu'il aurait mieux travaillé au cours de son enfance, s'il avait mieux compris les répercussions du travail ou de la paresse sur la vie professionnelle. Voyez l'énergie que donne à une simple fille des champs la conviction que Dieu lui a parlé par l'intermédiaire de S. Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite, pour lui confier une mission : « Quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux, affirme notre Jeanne d'Arc, j'irais trouver le roi. » Cette forte conviction lui a permis d'accomplir jusqu'au bout un devoir difficile et périlleux. Ne constatons-nous pas nous-mêmes que nous faisons d'autant plus d'efforts et de sacrifices que nous sommes plus persuadés de l'importance du but à atteindre ?

Ainsi, si nous constatons en notre vie chrétienne un certain laisser-aller, si nous sommes de ceux qui en prennent et qui en laissent, de ceux qui remettent à plus tard les affaires sérieuses, il conviendrait tout d'abord de tonifier notre foi. Puisque nous croyons à la divinité du Christ et à sa mission rédemptrice, nous devons logiquement en conclure que nous ne pourrons faire notre salut qu'en acceptant son enseignement et en le mettant en pratique.

Lorsque le Christ nous avertit, par exemple, que la mort est semblable à un voleur qui arrive au moment où on ne l'attend pas, pensez-vous qu'il n'ait d'autre but que de nous raconter une historiette comme on le fait pour récréer les enfants ? Si cette comparaison cache une leçon de toute première importance, à savoir qu'il faut toujours être prêt à paraître devant Dieu, d'où vient que tant de chrétiens demeurent si longtemps en état de péché grave ? Si nous avons compris que la volonté du Christ est de nous faire partager sa vie, comme les rameaux partagent la vie du cep, d'où vient que tant de chrétiens font si peu de cas de cette vie divine qu'ils la perdent si souvent et avec une si inconcevable facilité ? Si nous avons compris que l'Eucharistie est une nourriture indispensable à notre âme et que la nourriture doit se prendre à intervalles très courts, d'où vient que tant de chrétiens se contentent d'une, deux, trois ou quatre communions par an ?

Voilà des idées qui pour nous ont peu de force, puisqu'elles ne nous amènent que bien rarement et bien difficilement à l'action. Le remède ? Leur donner plus d'efficacité en y réfléchissant davantage. La réflexion creuse l'idée, l'examine dans tous ses détails et la fixe dans l'esprit. Cette réflexion sera d'autant plus fructueuse qu'elle s'accompagnera de la prière : c'est ce qu'on nomme, en termes de spiritualité, la méditation. Méditons souvent les vérités importantes, comme celles que je rappelais à l'instant, et nous profiterons mieux de notre foi en la divinité du Christ.

J'ai parlé jusqu'ici d'une foi plus ou moins obscurcie. Votre foi peut subir aussi des déformations. Vous avez remarqué l'effet produit par les miroirs concaves ou convexes. Lorsque vous regardez votre visage dans des miroirs de ce genre, vous obtenez une image allongée en forme de poire ou élargie en forme de boule. L'image est très nette, mais elle ne reproduit pas exactement votre visage. Il en va de même, au point de vue des couleurs, si vous usez de verres teintés comme ceux que l'on utilise pour protéger ses yeux contre le soleil. L'image, ici encore, est très nette, mais les couleurs ne sont plus exactes. Ainsi en va-t-il de certaines vérités, déformées par notre appréciation personnelle.

Notre-Seigneur nous met en garde contre les faux bergers qui adoptent le costume et les allures du bon pasteur, mais qui cachent sous ces dehors des intentions et des instincts de loup ravisseur. C'est nous avertir que certains ennemis nous menacent qui, pour ne pas nous effaroucher, s'affublent des apparences du bien et de la vertu, tout au moins des convenances mondaines ou de quelque nécessité. Il faut voir ces ennemis tels qu'ils sont et non pas tels que nous les représentent nos verres teintés, je veux dire nos illusions, nos jugements erronés.

Spectacles, lectures, divertissements, fréquentations revêtent souvent des dehors attrayants empruntés aux arts, à la littérature, ou se font accepter sous prétexte d'utilité ou de convenances. Il faut être renseigné, il faut être de son temps, il ne faut pas se faire remarquer par son étroitesse d'esprit ou son rigorisme, il faut satisfaire aux exigences des relations mondaines, voilà des prétextes qui n'empêchent pas le loup d'être loup, c'est-à-dire le danger de nous menacer sérieusement. Mais on préfère son jugement à celui de l'Eglise chargée de nous protéger et de nous défendre contre les ennemis de nos âmes. Le remède ? Nous soumettre entièrement aux enseignements et aux directives de l'Eglise. En le faisant nous ne risquerons pas de nous égarer. « Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise. »

Je tiens à signaler rapidement une des pierres d'achoppement que rencontre plus d'un chrétien sur sa route : c'est le manque de foi à l'efficacité des mérites du Christ Le prêtre a souvent l'occasion de recevoir les confidences d'âmes découragées qui déclarent ne pas pouvoir porter le joug de la loi ou le fardeau de leurs épreuves. Souvent elles ajoutent qu'elles manquent de confiance en Dieu ; d'autres vont jusqu'à accuser la Providence de les abandonner. Le manque de confiance n'est que trop réel chez ces âmes. Il peut provenir de l'ignorance ou de l'incompréhension du christianisme. Etre chrétien, avons-nous dit, c'est croire au Christ et le suivre. Or le chemin qu'a parcouru le Christ est celui de la souffrance ; il conduit au Calvaire. Il faut donc au moins nous résigner, si nous ne pouvons faire mieux, à accepter la souffrance. C'est à prendre ou à laisser : il faut souffrir ou renoncer à être chrétien.

— Oui, dira-t-on, mais il y a des limites aux forces humaines, et vraiment mon fardeau est trop lourd.

— Ceci revient à prendre en défaut la sagesse et la bonté de Dieu. Est-ce à chacun qu'il appartient de fixer la part d'épreuves, le nombre des efforts qui doivent lui être imposés ? La Providence ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. Si nous faiblissons, c'est que nous avons mis notre confiance en nous, plutôt qu'en Dieu. Nous n'avons pas une foi pratique en la valeur des mérites du Christ et nous entretenons au contraire une sotte confiance en ce que nous croyons être notre force et qui n'est guère que de la faiblesse.

Le Christ a satisfait pour tous les péchés et a mérité pour tous les besoins de l'humanité. Si depuis sa résurrection il ne mérite plus, il continue à intercéder sans cesse pour nous auprès de

son Père : *semper vivens ad interpellandum pro nobis*. Les âmes découragées font-elles appel à ces mérites ? Se soucient elles de demander cette intercession ? On constate au contraire chez elles peu d'application à la prière, peu de zèle à fréquenter les sacrements. Qu'elles s'appliquent donc à s'instruire, à fortifier leur foi par la méditation et à s'assurer un plus grand nombre de grâces par la prière et la réception des sacrements. Qu'elles n'oublient pas que Dieu ne veut la perte d'aucune âme, qu'il désire la sanctification de toutes, et que les épreuves, pour pénibles qu'elles soient, sont une grâce d'union plus intime avec le Christ et par conséquent, pour ceux qui le veulent, un puissant moyen de sanctification.

II

Il nous serait permis de gémir et de nous décourager si, dans cette œuvre de notre sanctification, nous étions laissés à nous-mêmes ; mais il n'en est rien. Le Christ nous offre en sa personne et le modèle et le principe de notre perfection : telles sont les deux vérités qu'il me reste à vous exposer.

Le catéchisme nous enseigne que nous avons été créés à l'image de Dieu. Malheureusement le péché originel et nos péchés personnels ont accompli une œuvre de détérioration qu'il importe de réparer. Puisque l'idéal à réaliser est la perfection même de Dieu, selon le degré possible à l'homme, il nous faut contempler les perfections de Dieu comme l'artiste contemple son modèle pour essayer de le reproduire. Mais Dieu habite dans les splendeurs du sanctuaire céleste et il se dérobe à nos faibles regards. Cependant il a voulu se faire connaître de nous en nous envoyant son Fils, Dieu comme lui et un seul Dieu avec lui, vivante image de son Père. « Celui qui me voit, dit Notre-Seigneur, voit aussi mon Père. » Ainsi le Christ se présente à nous comme la révélation des perfections du Père ; mais par le fait qu'il est homme, il nous offre en lui un modèle imitable. Il suffit de contempler sa vie et d'écouter ses paroles pour apprendre le secret de plaire à Dieu.

Examinons d'un peu plus près notre modèle. Modèle, le Christ l'est à la fois dans sa personne et dans ses œuvres. Dans sa personne il est Fils de Dieu, et c'est là une première manière d'être notre modèle, car ce qu'il est par nature, nous devons l'être par grâce. Etant Fils de Dieu, il est sans cesse uni à son Père ; nous créatures, c'est en demeurant unis à Dieu par la grâce que nous serons ses enfants. C'est dans cette similitude avec Jésus par la grâce sanctifiante que consiste pour nous la perfection. Mais voici apparaître également le modèle dans ses œuvres. Comme homme, Jésus a pratiqué au plus haut degré toutes les vertus compatibles avec sa nature divine. Je ne parle donc pas de la foi ni de l'espérance. La foi, nous le disions il y a huit jours, ne peut exister que là où ne règne pas l'évidence provenant de la vision même des êtres ou des choses. Or l'âme de Jésus voyait sans cesse son Père face à face. L'espérance elle-même ne peut porter que sur la possession d'un bien futur : nous espérons le bonheur du ciel que nous ne possédons pas encore. Or l'âme de Jésus, étant en union intime et définitive avec Dieu, n'avait pas à espérer le bonheur qui résulte de sa vue et de sa possession. Mais la charité, il l'a pratiquée à tous les instants de sa vie et au degré le plus élevé.

Charité à l'égard de son Père d'abord. L'Evangile est rempli de ces affirmations : J'aime mon Père ; je fais la volonté de mon Père ; je vis pour mon Père. Il est ainsi le modèle du fils adoptif qui est placé sur terre pour connaître, aimer et servir Dieu. Apprenons à agir pour l'amour de Dieu. Cela n'est pas très courant parmi le commun des fidèles, à preuve le sens donné par la sagesse populaire à l'expression que je citais : « pour l'amour de Dieu. » Cela veut dire : bien peu, ou bien mal. Le Christ nous donne un exemple parfait de cet amour dans sa passion. Ce qu'il désire, c'est l'accomplissement de la volonté de son Père : « Mon Père, s'il se peut, que ce calice s'éloigne de moi ; mais que votre volonté soit faite. » Telle n'est pas, nous le disions, l'attitude de certains qui regimbent sous l'aiguillon de la souffrance et qui accusent Dieu et sa Providence. Quel exemple pour eux que celui du Christ sur lequel se sont appesantis tous les crimes de la terre, qui de ce fait voit se fermer le ciel sur sa tête et qui cependant garde son cœur et sa volonté intimement unis à Dieu !

Amour pour les hommes aussi, car si Jésus souffre pour satisfaire à la justice de son Père, c'est aussi pour sauver l'humanité. Il n'y a pas de plus grande marque d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. « *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me*. Il m'a aimé et c'est à cause de cela qu'il s'est livré pour moi, » dit S. Paul (Gal., II, 20).

Je ne fais que rappeler sa douceur et son humilité, à la crèche, au lavement des pieds, pendant sa Passion, — son obéissance à Marie et à Joseph, aux prescriptions de la loi mosaïque et au pouvoir établi ; — sa patience, sa miséricorde, son esprit de prière.

On ne s'étonna pas d'entendre la voix du Père céleste proclamer du haut des cieux : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ecoutez-le. » Voulons-nous, à notre tour, mériter les complaisances du Père : imitons les vertus de Jésus. Il est la voie qui conduit au Père : suivons-le.

Ne nous figurons pas qu'une perfection aussi sublime soit au-dessus de notre portée. C'est l'argument des lâches qui ne veulent rien entreprendre. La volonté de Dieu est que nous devenions conformes à son Fils : « *Prædestinavit nos conformes fieri imaginis Filii sui.* » (Rom., VIII, 29). Il nous en fournit d'ailleurs le moyen par son même Fils Jésus.

Le Christ est en effet le principe de notre sanctification, et il est le seul. En dehors de lui il n'y a ni sainteté ni salut possibles. Au cours de sa vie mortelle, Jésus nous montre d'une façon tangible,

si je puis dire, ce pouvoir de sanctification et de salut qu'il possède. Tantôt ce sont des guérisons physiques qu'il opère ou des miracles qu'il accomplit pour faire connaître sa puissance et sa bonté, mais aussi pour donner une idée de ce qu'il peut et veut faire dans le monde des âmes. Tantôt ce sont des guérisons mixtes, celles des possédés dont le corps et l'âme sont tout ensemble tourmentés. Tantôt enfin ce sont des guérisons spirituelles comme celles de Marie-Madeleine et du bon larron.

Souvent Notre-Seigneur insiste sur ce pouvoir souverain. Alors que des pharisiens murmurent parce qu'il a remis ses péchés à un paralytique, il leur répond : « Lequel est plus facile de dire : « Tes péchés te sont remis » ou de dire : « Lève-toi et marche » ? Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton grabat et retourne chez toi. » C'est encore une preuve de cette miséricordieuse puissance qui nous est offerte à Lourdes, au cours des processions eucharistiques. Si Jésus accomplit tant de merveilles sur les corps, que ne fait-il pas pour les âmes infiniment plus précieuses ?

Mais laissons de côté ces manifestations anciennes ou miraculeuses de la puissance du Christ, et voyons plutôt comment il est ordinairement source de grâces et principe de sanctification. Il l'est de deux façons : par les sacrements et par la foi.

Les sacrements sont le moyen normal et officiel par lequel la grâce du Christ nous parvient. Signes sensibles d'une grâce invisible, ils produisent l'effet qu'ils signifient : le baptême purifie, comme le fait comprendre l'eau employée ; la pénitence délivre du péché, selon les paroles prononcées ; l'Eucharistie nourrit, comme le laissent entendre les espèces du pain et du vin. Notre-Seigneur n'agissait pas autrement pendant sa vie mortelle : nous le voyons guérir un aveugle en lui appliquant sur les yeux une sorte de collyre de salive et de poussière qui par lui-même n'avait aucune efficacité, pour mieux faire comprendre que la guérison est due uniquement à la puissance de Dieu, mais qui était le symbole d'un remède. Sur les pécheurs, il prononce le pardon. Aux paralytiques, il ordonne de marcher, donnant ainsi un signe sensible de leur guérison.

Dans les sacrements, le signe sensible existe, non plus opéré directement par le Christ, mais par l'intermédiaire d'un ministre de son Eglise, qui a reçu pouvoir de l'accomplir en son nom. L'effet produit est tout aussi sûr et tout aussi rapide, si aucun obstacle ne l'empêche de se produire, c'est-à-dire si les mauvaises dispositions de celui qui reçoit le sacrement ne le rendent pas invalide ou infructueux. L'efficacité des sacrements vient du Christ, qui par ses souffrances et sa mort nous en a mérité les grâces, qui dans sa bonté les a institués pour notre bien et qui par sa puissance leur donne l'efficacité nécessaire. A ce triple point de vue, le Christ est donc bien la source et l'unique source de la vie surnaturelle.

Le Christ est également source de grâces quand nous nous approchons de lui par la foi. Je vous indiquais déjà d'un mot, dimanche dernier, l'effet produit par la foi sur nos âmes et qui ressemble à celui que produisait jadis la divine présence. Si Jésus accordait alors ses grâces à ceux qui avaient cru en lui, comme nous le confirment ces nombreuses allusions à la foi de ses obligés : « Allez, votre foi vous a sauvé ; qu'il vous soit fait selon votre foi... », foi qui s'était traduite par une démarche et une prière, aujourd'hui encore il comble de ses faveurs ceux qui ont foi en sa divinité, en sa toute-puissance, en la valeur infinie de ses mérites et de ses satisfactions. C'est cette confiance qui dicte à l'Eglise la conclusion de toutes ses prières adressées à Dieu par l'intermédiaire et au nom de N.-S. Jésus-Christ : « *Per Dominum nostrum Jesum Christum.* » Ayons donc une foi vive et pratique, qui mette l'accord entre notre conduite et nos convictions, une foi vivifiée par la charité et qui établisse ce contact désiré par Jésus entre lui et nous, comme il existe entre les rameaux et le pied de la vigne.

* *

M. f., ces vérités sont fondamentales, et cependant beaucoup ne savent pas en vivre, parce qu'ils n'en voient pas l'importance. Négligeant la messe, les sacrements, même l'Eucharistie, quand ils ne sont pas de stricte nécessité, ou ne les fréquentant que trop rarement, ils ne profitent pas des trésors que la foi leur réserve. Semblables à ces malades qui ont déjà essayé quantité de remèdes et qui sont désabusés sur leur efficacité, ils se soucient peu d'en utiliser un qui cependant est le seul puissant, mais auquel leurs médiocres dispositions enlèvent sa force.

Ne soyons pas de ces âmes languissantes. Instruisons-nous davantage sur le Christ ; apprenons à le mieux connaître par la méditation ; ayons foi en sa puissance et en sa bonté ; utilisons les moyens de sanctification qu'il a institués pour notre usage. Nous réaliserons ainsi à notre profit tout le sens du nom de Jésus qui signifie *Sauveur* et nous donnerons son plein effet à sa mission rédemptrice. Ainsi soit-il.

## POUR LA FÊTE DE SAINT VINCENT

### A des vignerons

LE BESOIN DU SECOURS DE DIEU

Chers Messieurs,

La démarche que vous faites ce matin — et vous l'entendez bien ainsi, j'en suis sûr — est un acte de foi.

Un acte de foi en Dieu, Maître souverain de vos personnes, de vos biens, et aussi de vos joies. Vous reconnaissez en lui le Créateur des êtres, le vôtre par conséquent ; le Dispensateur universel de la vie et de tout ce qui est nécessaire à la vie ; le Bienfaiteur qui veut uniquement votre bonheur, qui, si dès le commencement des âges il a pro-

mulgué la grande loi du travail, a ordonné également le repos indispensable aux corps et aux âmes, et permet la récréation et le plaisir légitimes : offrez-lui ceux d'aujourd'hui.

* *

Tout ce que vous êtes, tout ce que vous avez, vous vient de Dieu.

C'est vrai du point de vue spirituel ; c'est vrai du point de vue matériel. Sans lui vous ne pouvez rien faire. Essayez donc de vous passer de Dieu dans vos vignes ! Croyez-vous qu'il vous suffira de ne pas épargner la peine, de planter, de piocher, de tailler, d'arroser, pour être sûrs de récolter ?... Vous savez bien que non. Je vous l'entends souvent dire : « On travaille toute une année, et l'on n'est pas certain de vendanger ! » Et voilà un acte de foi, inconscient peut-être, mais réel, en la Providence. Vous avouez ainsi que, en définitive, n'est-ce pas ? c'est une puissance indépendante de vous-mêmes, bien supérieure à vous-mêmes, qui attache le raisin au cep et le conserve ; une puissance qui, quand il lui plaît, envoie la pluie pour féconder la terre et fait luire le soleil pour mûrir et sucrer la grappe ; une puissance, enfin, contre qui l'homme, si fort qu'il soit ou s'imagine être, ne peut rien, et de qui il dépend absolument.

A cette occasion, pour ne pas en pleurer, j'aime mieux sourire de la lutte entreprise, depuis quelque temps, contre le Maître des mondes, par ceux qui s'appellent eux-mêmes les *Sans-Dieu*. Ils font songer à une fourmi qui déclarerait la guerre au lion. Ils disparaîtront, et Dieu existera toujours. Cependant ils peuvent faire beaucoup de mal aux naïfs et aux esprits peu réfléchis qui ne savent pas, derrière les apparences, voir la Réalité. Il est triste de penser que certains puissent être troublés dans leur foi par un argument comme celui-ci, que les Sans-Dieu prétendent irréfutable : ils choisissent, l'une à côté de l'autre, deux parcelles de terre : la première reste inculte et se couvre donc de ronces et d'épines, et ils disent : « Voilà l'œuvre de votre Dieu » ; la seconde est cultivée, et donne des fleurs aux couleurs chatoyantes, et ils disent : « Et voilà l'œuvre de l'homme » !

Il faut avouer qu'ils ont le triomphe facile ! S'ils savaient leur Histoire Sainte, cette Histoire Sainte dont ils se moquent peut-être, sans la connaître et sans la comprendre, ils sauraient que le Seigneur, en punition du péché originel, a dit à notre premier père : « Le sol est maudit à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture, tous les jours de ta vie ; de lui-même il ne te produira que des épines et des chardons. » De sorte que le premier terrain des Sans-Dieu, loin de prouver l'inexistence du Créateur, proclame au contraire sa puissance infinie, infinie dans le temps et dans l'espace : une terre que l'homme n'a pas cultivée ne produit que des épines et des chardons, parce que Dieu, il y a des milliers et des milliers d'années, en a décidé ainsi, quand il a maudit le sol, pour punir l'homme révolté.

L'homme qui travaille la terre lui fait produire tout ce qu'il veut ?... Voire ! Ce n'est pas à vous que je dois faire remarquer que les plantations sont loin de réussir toutes. Mais quand elles réussissent, tout le mérite en revient-il à l'homme ? A quoi aurait-il abouti, sans le sol d'abord, sans la graine, sans la pluie, sans le soleil ; or le sol, la graine, la pluie, le soleil, ne sont pas une invention de l'homme : c'est Dieu qui les donne ! Qu'aurait produit son travail, si cette force mystérieuse n'avait pas agi, qui fait pourrir la semence en terre, et de la semence tire le germe, et du germe la plante, et de la plante la fleur qui vous réjouit ? Or cette force, ce n'est pas celle de l'homme : c'est celle de Dieu.

Et ne me demandez pas pourquoi le bon Dieu, Maître à qui rien ne résiste, permet des fléaux qui compromettent les récoltes ou même les détruisent en un clin d'œil.

Ah ! rentrons donc en nous-mêmes. Au lieu de demander des comptes à Dieu, humilions-nous donc !

Si nous remarquions que Dieu ne nous doit rien et que nous lui devons tout ; qu'il n'est pas, par nous, servi comme il devrait l'être et comme il l'exige (je vous renvoie aux commandements) ; que l'on a un peu trop perdu l'habitude de lui dire, chaque jour, pieusement, avec confiance : « Père, donnez-nous notre pain quotidien » ; que se généralise ce crime, dont sous des prétextes qui n'arrivent pas toujours à être des raisons, se rendent coupables même des catholiques, et qui s'appelle la profanation du dimanche, croyez-vous que, loin de nous plaindre de Dieu, nous ne devrions pas, au contraire, nous étonner qu'il accorde encore tant aux ingrats que nous sommes ?

Du moins, Messieurs, remercions-le de ne pas nous abandonner tout à fait ; prions-le de nous pardonner notre indifférence et, j'ai bien dit, notre ingratitude ; et promettons-lui de pousser jusqu'au bout l'acte de foi de ce matin, en le servant à l'avenir, de toutes nos forces. Ainsi soit-il.

## LES FÊTES DE L'ÉGLISE

### XXXII

#### LES RAMEAUX

Le matin du premier jour de la semaine, Jésus quitte la chère maison de Béthanie pour monter à Jérusalem.

I

Il prend le chemin qui gagne la montagne des Oliviers et arrive à Bethphagé. Là il s'arrête et envoie deux disciples au village pour lui amener une ânesse et son ânon qu'ils trouveront à l'entrée. Ils ne se font pas attendre, car le maître de ces animaux, apprenant l'ordre de Jésus, les leur abandonne aussitôt. Jésus monte sur ce fidèle et intelligent animal d'Orient, comme avaient fait David et les Patriarches, et il s'avance, suivi des Apôtres et d'une foule qui va grossissant. On lui

fait un chemin couvert de feuillage. Les Apôtres jettent leurs vêtements sur sa monture et dépouillent de leurs branches les palmiers, les oliviers et les figuiers. La foule les imite, jonche le chemin de vêtements et fait retentir ses acclamations.

Il gagne le sommet de la montagne. La cité apparaît toute blanche, illuminée par les chauds rayons du soleil du matin, superbe dans la beauté de ses tours, dans la fierté de ses remparts, dans les magnificences du Temple dont les toits embrasés rappellent le Sinaï. L'air est rempli de cris joyeux et triomphants : « Hosanna au Fils de David ! » Mais Jésus est pris soudain d'une grande tristesse, en regardant cette ville qu'il a tant aimée et qui n'a répondu à ses bienfaits que par l'ingratitude. En ce moment même, ses chefs spirituels organisent des complots pour le faire mourir : « Ah ! si tu savais, dit-il avec des pleurs dans la voix, si tu savais, dans ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te donner la paix ! » Et il annonce sa ruine prochaine.

Cependant, de Jérusalem, on a aperçu la troupe qui vient de Béthanie, le bruit s'est répandu que le Sauveur arrive. Une foule considérable accourt de la cité, des tentes innombrables qui abritent les pèlerins dans la vallée, sur la montagne, et c'est une véritable armée qui entre à Jérusalem en poussant des cris de joie. Les pharisiens et les princes des prêtres en sont effrayés, déconcertés ; ils s'entredisent : « Voyez, nous n'aboutissons à rien ; tout le monde court après lui. » (Jo., XII, 19). Plusieurs même osent s'approcher de lui et lui disent : « Maître, empêchez vos disciples de crier ainsi ! » — « S'ils se taisent, répond-il, les pierres elles-mêmes crieront ! » (Luc, XIX, 40). Et la foule qui ne se lasse pas de crier son enthousiasme et son bonheur, le conduit au Temple dans une allégresse inexprimable.

Jésus retrouve la solitude auprès du Saint des Saints, il adore son Père, il le prie afin d'accomplir en tous points sa volonté. Il est monté à Jérusalem, où il a reçu le plus splendide accueil, mais, lui qui sait tout, il voit dans sa prescience, quelques jours après, une autre foule, la même peut-être, qui l'accablera d'outrages. Il prie longuement, puis il fait l'inspection du Temple, *circumspectis omnibus,* il y voit du désordre et des profanations, il y voit aussi les figures heureuses de ses ennemis qui le suivent, le guettent, l'épient, mais il ne veut pas troubler cette journée qui a été si belle, il tient à laisser le peuple sous une sainte impression et, le soir venu, il quitte la cité avec les douze, pour retourner à Béthanie. (Marc, XI, 11). Ce soir-là il y eut une intime et communicative félicité dans la maison de Marthe.

Le lendemain, lundi, deuxième jour de la semaine juive, il quitta Béthanie dès l'aube et revint à Jérusalem. En chemin il eut faim. « Il aperçut de loin un figuier couvert de feuilles et s'avança pour voir s'il n'y trouverait pas quelque fruit. Il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figues. Alors il dit au figuier : « Que jamais personne ne mange de ton fruit ! » (Marc, XI, 12-15). Et il monta à Jérusalem.

Il alla droit au Temple, qu'il trouva rempli déjà de marchands et de bestiaux. Il chassa à coups de fouet les vendeurs et les acheteurs, renversa les tables des changeurs en disant : « Il est écrit : Ma maison est une maison de prière et vous en faites une caverne de voleurs ! » Tous s'enfuient avec effroi. Mais des aveugles et des boiteux s'approchent de lui et il les guérit avec bonté ; la foule qui l'a acclamé la veille se presse autour de lui pour l'entendre, « et elle était pleine d'admiration pour sa doctrine. » (Marc, XI, 18). Les enfants l'entouraient et chantaient : « Hosanna au Fils de David ! » Les chefs du peuple, irrités, lui crièrent : « N'entendez-vous pas ce qu'ils disent ? » Il leur répondit avec un calme divin : « N'avez-vous donc jamais lu ce qui est écrit : De la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle vous avez tiré une louange parfaite ? » (Matth., XXI, 14-17).

Des Grecs, des étrangers, étaient là, frappés de tout ce qu'ils entendaient. Ils s'approchent de Philippe et lui disent : « Nous voulons voir Jésus. » Philippe s'adresse à André et ensemble ils vont exposer au Sauveur la demande de ces humbles païens. Jésus les attendait : « L'heure est venue, dit-il, où le Fils de l'homme va être glorifié. » Dans ces Grecs il voyait la multitude des païens qui viendraient demander à son Eglise la vérité. Puis soudain la pensée de sa Passion se dressa dans son esprit : « Maintenant, s'écria-t-il, mon âme est troublée. Que dirai-je ? Mon Père, sauvez-moi de cette heure ! Cependant je suis venu pour cette heure. Mon Père, glorifiez votre nom ! »

Et une voix forte répondit du ciel : « Je l'ai glorifié et le glorifierai encore ! » (Jo., XII, 28). Jésus dit à la foule : « C'est le monde qui va être jugé, et le prince de ce monde qui va être jeté dehors. Pour moi, quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Cette parole ne fut comprise qu'après sa mort sur le Calvaire.

Le soir, Jésus retourna encore à Béthanie. (Marc, XI, 11).

II

Le lendemain, le Mardi Saint, c'est le dernier jour du ministère de Jésus à Jérusalem. En sortant de Béthanie, le regard de Pierre tomba sur le figuier de la veille. L'arbre au magnifique feuillage était séché. Jésus en prit occasion pour leur montrer la puissance de la foi : « En vérité, si vous avez la foi et si vous n'hésitez pas, non seulement vous dessécherez un figuier, mais vous direz à cette montagne : « Déracine-toi et jette-toi dans la mer, » et elle vous obéira. » Et il les pressa de prier : « Tout ce que vous demanderez dans votre prière, croyez et vous le recevrez. » La foi et la prière sont toutes-puissantes, mais à condition qu'elles soient accompagnées de charité et de pardon des offenses : « Si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est aux cieux ne vous pardonnera pas non plus. »

Tout en l'écoutant, ils arrivent à Jérusalem et

entrent au Temple. Jésus rencontrera surtout des contradictions dans cette dure journée. Les pharisiens l'assiègent de questions insidieuses, avec un mauvais esprit évident. Le Sauveur alors leur propose les paraboles terribles des vignerons homicides et du festin nuptial du fils du roi. Ils lui demandent alors, avec des démonstrations hypocrites de respect : « Nous est-il permis de payer le tribut à César ou non ? » Confondus par la clarté de ses réponses et la netteté de ses décisions, ils ne se rebutent pas et préparent d'autres pièges. Un docteur de la loi le prie cependant en toute bonne foi de lui dire quel est le premier de tous les commandements. Jésus lui répond avec bonté : « Le premier c'est celui-ci : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, de toutes tes forces. Voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » — « Maître, vous avez bien dit, » répond le docteur. Jésus le regarde jusqu'au fond de l'âme ; il y voit de la droiture, de la sincérité, et il lui dit avec un accent qui dut achever de l'éclairer : « Tu n'es pas loin du royaume des cieux ! »

Mais rien ne saurait toucher les pharisiens endurcis. Ils s'ancrent dans le mal, la haine, l'orgueil. Jésus alors les humilie devant tout le peuple en leur demandant : « De qui le Christ est le fils ? Et comment David l'appelle-t-il son Seigneur ? » Puis, toujours devant le peuple qui applaudit, il les exécute : « Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas selon leurs œuvres. Ils disent et ne font pas. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » (Matth., xxiii).

Cette journée a été pénible pour Jésus. Il fait ses adieux à Jérusalem : « Que de fois j'ai voulu réunir tes enfants, comme une poule ramasse ses petits sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ! » Et il traversa les parvis du Temple. Ses disciples lui en font admirer la beauté et la solidité : « De tous ces bâtiments, dit-il, il ne restera pas pierre sur pierre. » Il s'éloigne de la cité, franchit le Cédron et gagne la montagne des Oliviers. Ses disciples l'entourent, le pressent de questions surtout au sujet de ses dernières paroles. « Quand ces choses arriveront-elles ? » demandent-ils. Et il leur parle en termes voilés de la destruction de Jérusalem et de la fin du monde. Il faut attendre son avènement avec vigilance, les lampes allumées, comme les vierges sages.

Il termine par la scène du jugement dernier où Dieu mettra les bons à sa droite et les méchants à sa gauche. Aux bons il dira : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » Aux méchants : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger... J'ai été malade et vous ne m'avez pas visité. »

Il met fin à ses discours par ces paroles : « Vous savez que la Pâque se fait dans deux jours et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. » (Matth., xxvi, 2).

Où passa-t-il la nuit du Mardi Saint ? Peut-être à Béthanie, ou plutôt sur la montagne des Oliviers, dans la grotte où il avait coutume de réunir ses Apôtres. Le Mercredi Saint, il ne reparut pas à Jérusalem ; il se préparait par la prière aux deux grandes journées qui allaient suivre.

Nous avons donc pour toute la Semaine Sainte d'amples et féconds souvenirs à méditer. La meilleure manière de les bien célébrer, c'est de les lire dans l'Evangile, ensuite de suivre avec soin, avec piété, les cérémonies parlantes qui nous les rappellent jour par jour.

## XXXIII

### LA BÉNÉDICTION DES RAMEAUX ET LA PROCESSION

L'Eglise interrompt un instant son deuil pour célébrer dans l'allégresse l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem, la dernière joie publique de Jésus en ce monde. Aussi nos temples prennent-ils un air de fête. Les statues demeurent voilées et le violet éclatant nous rappelle la tristesse du temps de pénitence, mais les lumières étincellent sur l'autel, la nef est embaumée d'encens, et partout les yeux s'arrêtent sur des rameaux verdoyants, des branches jeunes, couvertes de fleurs, qui se présentent à nous dans une fraîcheur de printemps. Les enfants les tiennent dans leurs mains, heureux de ressembler à ceux de Jérusalem qui semaient les hosannas sur les pas de Jésus. Les âmes aussi sont embaumées de grâce et de parfums spirituels. On respire dans l'église un bonheur calme qui se reflète sur les visages, un air surnaturel.

C'est *Pâques fleuries*, comme on disait autrefois, Pâques en fleurs qui donnera dimanche son heureux fruit de régénération et de résurrection.

### I

Le prêtre paraît à l'autel. Le chœur, qui représente le peuple, chante : « *Hosanna Filio David.* Hosanna au Fils de David. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! O roi d'Israël ! Hosanna au au plus haut des cieux ! » Ainsi chantaient la foule immense et les petits enfants de Jérusalem.

« O Dieu, dit le prêtre, vous aimer, vous chérir, c'est la justice. Vous nous avez donné d'espérer ce que nous croyons ; faites-nous arriver par la résurrection du Sauveur au terme auquel nous aspirons. »

Le sous-diacre lit ensuite un passage du livre des Nombres où nous voyons le peuple d'Israël sortant de l'Egypte, campé à Elim, à l'ombre de soixante-dix palmiers et auprès de douze fontaines. Les palmes sont le symbole de celles que la foule portera à l'arrivée de Jésus à Jérusalem ; les fontaines figurent le baptême qui sera conféré le Samedi Saint aux catéchumènes. Cependant les Hébreux murmurent, ils regrettent les viandes d'Egypte, ils ont oublié déjà le miracle de la Mer Rouge et le bienfait de la liberté. Alors Dieu, dans sa bonté, leur promet par la bouche de Moïse de leur envoyer chaque jour la manne. Ainsi les pécheurs regrettent les plaisirs du monde. Pour les guérir, il leur faut la manne quotidienne de l'Eucharistie.

Le chœur raconte ensuite les complots que trament les Pontifes, leur dépit de voir que Jésus

« fait beaucoup de prodiges, » leur crainte affectée des Romains et la parabole prophétique de Caïphe : « Il convient qu'un homme meure pour tout le peuple. »

Puis on entre en quelque sorte dans le vif de la fête. Le diacre lit l'épisode de Bethphagé, l'arrivée de l'ânesse, figure du peuple juif qui a été placé sous le joug de la Loi, et de l'ânon indompté, symbole de la Gentilité ; les acclamations du peuple, qui porte des rameaux d'olivier et de palmier. Et le prêtre commence la bénédiction des palmes.

Il glorifie l'olivier qui a annoncé à Noé la fin du déluge, l'olivier que la colombe a apporté dans son bec à son retour dans l'arche, l'olivier de l'espérance et de la paix, l'olivier du triomphe : « Faites, Seigneur, que portant ces branches d'olivier nous allions au devant du Christ par nos bonnes œuvres. » Son chant s'élève, solennel, il prend le ton de la préface, les paroles de la préface : *Sursum corda*, pour convoquer toutes les créatures à louer le Dieu éternel : « Elles vous servent, Seigneur, parce qu'elles vous connaissent comme leur seul auteur et leur seul Dieu. » Enfin le chœur entonne le trisagion *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, comme si le prêtre allait célébrer le saint sacrifice, tant l'Eglise veut donner de solennité à cette bénédiction des rameaux.

Les prières qui suivent en expliquent le mystère. Quand ils seront bénits, ils revêtiront un caractère surnaturel, ils seront la protection des maisons et des habitants. Il faut donc leur donner chez nous une place honorée. Imitons la foi de ce peuple qui, « poussé par l'inspiration céleste, marcha en ce jour au devant du Rédempteur en jonchant le chemin de verdure. »

« Les branches de palmier marquaient la victoire que le Christ allait remporter sur le prince de la mort et les branches d'olivier publiaient que l'onction spirituelle allait se répandre. Cette heureuse multitude pressentit que notre Rédempteur, touché de nos misères, allait livrer le combat avec le prince de la mort et par sa propre mort ferait triompher la vie. »

Enfin le prêtre les asperge d'eau bénite et les parfume d'encens. Les enfants élèvent leurs rameaux, l'encens remplit le sanctuaire, symbole des bénédictions divines ; on distribue aux fidèles les palmes sanctifiées, pendant que le chœur chante : « Les enfants des Hébreux, portant des branches d'olivier, allèrent au devant du Seigneur. Ils criaient et disaient : « Hosanna au plus haut des cieux ! » Les enfants des Hébreux étendaient leurs vêtements sur le chemin. Ils criaient et disaient : « Hosanna au Fils de David ! Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! »

La prière suivante conclut cette touchante cérémonie : « Faites-nous, Seigneur, la grâce d'imiter l'innocence de ces enfants et d'avoir part à leur mérite. »

## II

Les rameaux bénits et distribués, le diacre se tourne vers le peuple et dit : « Marchons en paix. *Procedamus in pace.* » Le chœur répond : « Au nom du Christ. *Amen.* » C'est le signal de la procession. Les fidèles prennent leurs palmes dans leurs mains et la procession s'avance, pendant que le chœur raconte les événements sublimes qu'elle rappelle :

« Comme le Seigneur approchait de Jérusalem, il envoya deux de ses disciples en leur disant : « Allez au village qui est devant vous, vous y trouverez un ânon attaché et que personne n'a encore monté. Détachez-le et amenez-le moi. »

Les Apôtres obéissent, l'amènent à Jésus, le couvrent de leurs vêtements. Jésus monte dessus et s'avance sur le chemin jonché de branches d'arbres. Mais voici que de son côté le peuple de Jérusalem se met en marche.

« Le peuple ayant appris que Jésus venait à Jérusalem, prit des branches de palmier et marcha au devant de lui. Les enfants criaient : « Voici celui qui doit venir pour sauver son peuple, il est notre salut et la rédemption d'Israël. Qu'il est grand ! Les Trônes et les Dominations viennent au devant de lui. Ne crains point, fille de Sion : voici ton Roi qui vient à toi, monté sur le petit de l'ânesse, comme il est prédit. Salut, ô Roi créateur du monde, qui êtes venu pour nous racheter. »

Les chants se conforment aux paroles, les phrases de la mélodie aux phrases du texte, ils reproduisent tour à tour l'empressement, les cris de joie de la foule, la prière, la marche triomphale. Puis ils résument les sentiments de tous, les conclusions de la fête : « Soyons fidèles à nous unir aux anges et aux enfants. Chantons au vainqueur de la mort : Hosanna au plus haut des cieux ! »

Les cœurs chrétiens ne peuvent se défendre de tressaillir, en entendant ces cris d'amour, ces supplications, cette solennelle glorification de Jésus par le ciel et par la terre. Ils se réjouissent de ces consolations qui lui sont prodiguées au moment où il va être abreuvé pendant ces journées de la Semaine Sainte d'amertume et d'outrages. Mais la procession a poursuivi sa marche, et, quand elle rentre à l'église, elle trouve les portes fermées. Elle s'arrête, mais continue à chanter. Des voix lui répondent de l'intérieur de l'église. On chante l'hymne *Gloria laus* au dedans, et du dehors le chœur redit le refrain. Ces voix, les unes éclatantes, les autres voilées, produisent dans l'âme une impression étrange. Elle croit entendre des voix du ciel qui répondent aux voix de la terre. C'est qu'aussi bien la scène a changé de lieu. L'Eglise nous a transportés à la Jérusalem céleste dont le péché d'Adam nous avait fermé l'entrée. Jésus, figuré par le prêtre, Jésus, le Roi de gloire, se présente à la porte du ciel, après avoir triomphé du péché et de la mort, et il l'ouvre, de son autorité souveraine, afin que nous puissions y entrer à sa suite. Le sous-diacre, en effet, frappe à la porte avec la hampe de la croix et elle s'ouvre toute large, car rien ne résiste à la puissance de la croix qui a abattu le péché, la mort et le démon.

Cette hymne a son histoire. Faussement accusé d'avoir pris le parti de Bernard, roi d'Italie, contre Louis le Débonnaire, Théodulfe, évêque d'Orléans, fut jeté pendant trois ans dans la prison d'un monastère d'Angers. On lui promit sa grâce à condition qu'il s'avouerait coupable. Il refusa, préférant

son honneur à la liberté. Or Louis le Débonnaire se trouvait en 821 à Angers pour la fête des Rameaux. Quand la procession passa devant le monastère, on entendit une voix qui chantait : *Gloria, laus et honor*. C'était celle de l'évêque qui avait composé cette hymne et, du fond de son cachot, implorait le roi. On dit qu'à ces mots : « *Rex pie, rex clemens,* » Louis, qui était très bon, mais dont la bonne foi était facile à surprendre, s'attendrit et qu'il rendit la liberté à l'évêque poète. Théodulfe, d'ailleurs, n'avait chanté que le mystère de la fête des Rameaux.

« Gloire, louange, honneur à vous, Christ Rédempteur, à qui des enfants joyeux ont chanté en ce jour un pieux hosanna. Vous êtes le roi d'Israël, l'illustre fils de David, qui vient, ô Roi béni, au nom du Seigneur. Tout chante à la fois vos louanges : les chœurs des anges dans les cieux, les hommes sur la terre, et toute la création... »

L'Eglise a gardé six strophes de cette belle hymne dans sa liturgie et elle les chante, comme l'évêque Théodulfe, en la fête des Rameaux.

L'hymne terminée et la porte ouverte, le chœur entonne triomphalement l'hymne *Ingrediente Domino* : « Comme le Seigneur entrait dans la Ville sainte, les enfants des Hébreux annoncèrent par avance la résurrection de Celui qui est la vie. Et, tenant des rameaux de palmier, ils criaient : Hosanna au plus haut des cieux ! Et le peuple aussi sortit au devant de lui avec des rameaux de palmier. »

Les fidèles sont rentrés à l'église, tenant en main les rameaux bénits. Et notre pensée s'élevant au-dessus de la terre voit aussi dans ce symbole Jésus qui monte au ciel le jour de l'Ascension et nous y fait entrer avec lui.

## XXXIV

### LA MESSE DES RAMEAUX

La procession triomphale est rentrée à l'église, les derniers cris de joie ont cessé, le *Gloria laus* s'est éteint sous les voûtes. Maintenant l'Eglise est toute à sa douleur. Elle va méditer jusqu'à Pâques les enseignements et les souffrances de son Epoux et Sauveur, sans se laisser distraire par aucune pensée étrangère. Elle s'enfonce de plus en plus dans sa douleur, vivifiée et excitée par son amour. Elle redira surtout le psaume 21, psaume messianique que l'on croirait écrit par un Evangéliste, tant les détails en sont précis. On dirait l'œuvre d'un témoin.

### I

L'Introït en est tiré : « Seigneur, n'éloignez pas de moi votre secours, protégez-moi de votre regard. Sauvez-moi de la gueule du lion ; délivrez ma faiblesse des cornes du buffle. O mon Dieu, jetez votre regard sur moi. Pourquoi m'avez-vous abandonné ? Le cri de mes péchés a éloigné de moi le salut. »

C'est la plainte du Sauveur sur la croix. C'est notre plainte aussi dans nos grandes détresses. Nous regardons alors notre divin Maître et Modèle cloué sur la croix, et nous avons besoin surtout de patience. C'est pourquoi, dans la Collecte, l'Eglise la demande à Dieu pour nous : « Accordez-nous, Seigneur, de recevoir les leçons de la patience du Sauveur et d'avoir part à sa résurrection. »

Puis S. Paul élève la voix, dans son Epître aux Philippiens, pour nous adjurer de nous pénétrer des sentiments de Jésus-Christ : sentiments d'humilité et d'obéissance. Lui, l'égal de Dieu, il a pris la forme de l'esclave, il a revêtu l'extérieur de l'homme. Il s'est humilié lui-même, il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. » Quand Dieu s'abaisse, comment oserions-nous nous élever et nous enorgueillir ? C'est Dieu qui se charge de nous glorifier au jour de toutes les justices, si nous avons mérité de l'être, comme il a exalté son Fils qui a voulu s'humilier : « C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom. Aussi au nom de Jésus tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers, et toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu le Père. »

Quand on prononce le nom de Jésus, le prêtre fléchit le genou, ainsi que les fidèles, avec foi, avec amour, à la pensée des humiliations incroyables que le Fils de Dieu notre Sauveur va subir pendant toute cette semaine, de la part d'Anne et de Caïphe, de Pilate et d'Hérode, des Pharisiens satisfaits, de la foule délirante et des bourreaux sans pitié. Nous baisons en esprit ses traces sanglantes, ses plaies ouvertes ; nous essuyons, comme Marie, son sang et ses pleurs...

Cependant, parmi ses tristesses et ses souffrances, Jésus lève vers le ciel un regard reconnaissant : « Seigneur, dit-il dans le Graduel, vous m'avez tenu par la main droite, vous m'avez conduit selon votre volonté, vous m'avez reçu dans la gloire. Qu'il est bon, le Dieu d'Israël, à ceux qui ont le cœur droit ! Cependant mes pieds ont été presque ébranlés, mes pas ont presque défailli, dans l'indignation que j'éprouvais contre les pécheurs, quand je voyais la paix dont ils jouissaient ! »

Rien n'est beau comme le psaume d'où sont extraites ces paroles. Le juste jette un regard sur ce monde qui lui paraît plein d'injustices. Les méchants sont heureux, tout leur réussit, tandis qu'il est en vain innocent, lui, vertueux, pur et mortifié. Cette pensée le déconcerte. Pourquoi cela ? Quelle peine, quelle fatigue pour son esprit ! Mais « il entre dans le sanctuaire de Dieu, » il pénètre ses desseins, il voit la fin des impies, il comprend : « Il est bon pour moi de m'attacher à Dieu, de mettre en lui mon espérance. »

Il faut cette foi et cet amour pour soutenir l'épreuve. Mais quelle épreuve que celle du Sauveur ! Le Trait va nous la décrire : « Mon Dieu, ô mon Dieu ! Pourquoi m'avez-vous abandonné ? Mon Dieu, j'ai crié vers vous durant le jour, et vous ne m'avez pas exaucé ; durant la nuit, et je n'ai point de repos. Moi, je ne suis qu'un ver et non un homme ; l'objet de l'opprobre des hommes et du mépris du peuple. Tous ceux qui me voient me couvrent d'injures. Ils m'adressent des insultes et ils branlent la tête. « Il a espéré dans le Seigneur, disent-ils, que le Seigneur le délivre, qu'il le sauve, s'il l'aime ! » Ils ont percé mes mains et mes pieds. Ils sont là, à

me regarder, à me considérer. Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort. Délivrez-moi de la gueule du lion ; sauvez ma faiblesse des cornes du buffle. »

Peut-on dire d'une manière plus exacte, plus réaliste, plus fidèle, la Passion de Jésus-Christ, et le prophète n'a-t-il pas vu en esprit ce qu'il raconte ?

Ce Trait, dont la mélodie est d'une tristesse indicible, se termine toutefois par une parole d'espérance : « La génération à venir connaîtra le Seigneur. Les cieux annonceront la justice de Dieu au peuple qui naîtra et que le Seigneur doit créer. »

Ils peuvent faire mourir le Sauveur, il laissera une immense postérité, vivante et ardente, qui l'aimera d'un amour inexprimable et qui sera sauvée par lui.

II

Alors commence la Passion, sans préambule. Les acolytes ne se présentent pas avec leurs cierges, on n'encense pas le livre, on ne salue même pas le peuple par le *Dominus vobiscum*. Tout est à la tristesse. Le diacre chante la Passion de S. Matthieu. Mardi ce sera celle de S. Marc, mercredi celle de S. Luc, vendredi celle de S. Jean. Tous les Evangélistes viendront ainsi apporter leur témoignage solennel touchant la Passion et la mort de Jésus.

Le diacre qui est l'historien chante sur un ton vif, animé, rapide, presque sans inflexion. Il a commencé à peine qu'une voix l'interrompt, grave, profonde et triste, la voix qui enseigne et qui ordonne, la voix du Sauveur qui parle avec autorité. C'est Jésus qui dit à ses Apôtres : « Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. » La fermeté du ton attire l'attention du peuple, la voix pénétrante retentit sous les voûtes et trouve un écho d'alarme dans tous les cœurs. L'historien continue et raconte le complot des princes des prêtres pour faire mourir Jésus. Alors s'élève une autre voix, perçante et hardie : « Que ce ne soit pas au jour de la fête : il y aurait peut-être du tumulte parmi le peuple. » C'est la Synagogue qui veut s'assurer de sa proie pour la dévorer hypocritement et sans bruit. Le récit se poursuit, chanté par ces voix, aux timbres divers, aux intonations mélodiques si différentes aussi qui se heurtent, se croisent, s'opposent, et donnent à la narration évangélique quelque chose à la fois de sincère, de douloureux et de passionnant. Toutes ces impressions pénètrent dans les âmes et c'est avec un respect religieux que chacun suit et s'assimile ce drame poignant.

Quand l'historien chante : « Jésus de nouveau jetant un grand cri rendit l'esprit, » toute l'assistance, dans un silence émouvant, s'agenouille.

Le diacre reprend ensuite son récit : le centurion qui s'écrie : « Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu ! » les saintes femmes éplorées, la démarche audacieuse de Joseph d'Arimathie chez Pilate, la mise au tombeau ; puis il fait bénir l'encens, encense le livre divin, et il achève gravement la Passion. L'assemblée demeure saisie par ces paroles, par ces faits, les plus touchants qui se soient jamais produits. L'émotion est intense, l'âme pleine de douleur et d'amour, car tout cela est véritable, tout s'est passé ainsi ; et quand Jésus souffrait ces horribles tortures, ces outrages plus horribles encore, c'était pour tous les hommes, pour chacun de nous. Nos péchés ont fait leur partie dans ce concert, avec la Synagogue déicide. Aussi témoignons-nous notre horreur pour nos fautes, par le plus sincère des actes de contrition.

L'Offertoire est tiré du psaume LXVIII, un autre psaume messianique, où le Prophète expose et décrit avec ses détails navrants les souffrances du Rédempteur des hommes et son état d'âme douloureux : « Mon cœur a attendu l'opprobre et la misère. J'ai cherché quelqu'un qui prît part à ma douleur, et je n'ai trouvé personne. J'ai cherché un consolateur, et je n'en ai pas rencontré. Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, et dans ma soif ils m'ont fait boire du vinaigre. » (Ps. LXVIII, 21-22).

Ainsi sont résumées les souffrances morales et physiques de Jésus, pour la consolation de ceux qu'il associe à sa Rédemption par les épreuves, les maladies, les délaissements. Qui n'a cherché ce consolateur ? Qui n'a regardé autour de soi pour trouver une aide, une plainte compatissante, un ami ? Et il n'y avait personne ! Cependant le consolateur, l'ami était là, mais nous ne le savions pas, parce que notre foi était trop faible et que nous ne vivions pas habituellement avec lui : c'est Jésus-Christ.

La Communion, c'est le cri de Jésus au jardin de Gethsémani : « Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite ! »

Ce sera aussi notre cri dans nos grandes détresses.

Nous avons été rachetés par la croix. Le mystère n'a peut-être jamais été chanté avec plus de piété, avec une poésie plus pénétrante que dans la belle hymne *Vexilla Regis*, composée par Venance Fortunat à la prière de sainte Radegonde. Nous la redirons, cette hymne, en cette fête et pendant toute la Semaine Sainte qui est la semaine de la croix. Nous la redirons dans toute notre vie, parce que celle-ci est semée de croix, et toutes les fois que nous rencontrerons la croix sanglante, mais miséricordieuse, de Jésus, nous la saluerons de ces paroles : « *O crux, ave, spes unica !* Salut, ô croix, notre unique espérance ! »

## POUR UNE PROFESSION RELIGIEUSE

L'AMOUR DÛ A DIEU

***Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam.***
**J'ai trouvé celui que chérit mon cœur, je l'ai saisi et ne le laisserai pas aller. (Cant., III, 4).**

Ma Sœur,

**Après le don de la foi, celui de la vocation religieuse est, semble-t-il, le plus grand, le plus digne d'envie. Aussi Dieu, qui déborde d'amour pour toutes ses créatures, vous donne une preuve certaine de sa bienveillance spéciale dans cette résolution qu'il vous inspire, de vous consacrer à**

lui dans un Ordre toujours fidèle à l'esprit de sa fondation.

Sans doute, toutes les âmes qui vivent l'Evangile sont les épouses de Jésus-Christ : la vie de la foi qui est en elles leur vaut cette dignité. Toutes sont appelées aux noces de l'Agneau divin. Mais cela n'empêche pas qu'à ce banquet du Christ Jésus, votre vocation, si vous y êtes fidèle, vous assure une place d'honneur. Et vous élever à cette place, c'est ce à quoi Dieu prétend quand il vous sépare des chrétiens ordinaires.

Notez bien ceci, toutefois : cet Epoux céleste, qui veut vous élever si haut, parmi ses créatures préférées, ce n'est pas vous qui l'avez choisi. Les forces de l'homme ne suffisent pas pour faire embrasser un état de vie si contraire aux penchants de la nature, un état de vie qui plane tellement au-dessus de celui des simples fidèles. Il y faut une grâce spéciale et un choix tout particulier de Jésus-Christ : « *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.* Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis. » (Jo., xv, 16).

Répondre à cet amour prévenant, c'est le but de la démarche que vous voulez accomplir. Jésus-Christ vous ayant préférée à tant d'autres jeunes filles, qu'il abandonne au milieu des soucis et des devoirs vulgaires de la famille et des dangers de la vie séculière, vous voulez répondre, par votre amour, à celui qu'il vous a porté lui-même; vous voulez que de ces deux flammes il s'en forme comme une seule et qu'ainsi vous viviez en Jésus et que Jésus vive en vous : amour divin qui est, au dire de S. Paul, l'accomplissement et la perfection de la loi.

Mais cet amour de Jésus-Christ que vous voulez thésauriser dans votre âme, pendant toute votre vie religieuse, en quoi consiste-t-il ? Essayons de le dire en quelques mots.

## I

On distingue deux sortes d'amour : l'amour d'estime (intensif) et l'amour de préférence (appréciatif). Ils étaient symbolisés dans la Loi ancienne par le feu sacré qui brûlait continuellement sur l'autel et qui était entretenu par les prêtres.

Pour ce qui est de l'amour d'estime que vous devez à votre Epoux céleste, il suffit, pour le faire naître, pour l'entretenir et le développer dans son âme, de méditer souvent sur les perfections infinies qui sont en Jésus-Christ, car c'est le propre de toute excellence d'éveiller l'estime et l'admiration, et de l'admiration à l'amour il n'y a qu'un pas.

Assurément Jésus possède en lui toutes les perfections possibles, celles du corps et celles de l'âme. Qui oserait en douter, quand on sait que toute son humanité est unie au Verbe éternel, qui est la beauté infinie, la beauté substantielle ? Par suite de cette union ineffable, quelque chose de divin, de céleste, se communique à sa chair, se révèle et resplendit en elle. De son front, de sa bouche, de ses yeux, de son visage, s'échappent comme des rayons de divinité qui répandent sur tout son extérieur une splendeur de beauté vraiment ineffable. Beauté extérieure si parfaite qu'elle sert à comprendre comment les foules s'attachaient aux pas de Jésus, le suivaient au fond des déserts, oubliant les choses les plus nécessaires à la vie. Beauté corporelle si extraordinaire qu'elle nous explique pourquoi les Apôtres, à la première vue de Jésus de Nazareth, quittent barque et filet pour le suivre.

Evidemment, ce ne pouvaient être les miracles qu'ils n'avaient pas encore vus, ni l'enthousiasme, ni l'admiration des foules qui n'avaient pas encore entendu l'enseignement de Jésus, qui inspiraient aux pêcheurs de Galilée un renoncement si prompt, si complet, un dévouement si spontané. Ce qui les entraîne ainsi après le Fils de Marie, c'est, au dire de S. Bernard, son incomparable beauté. Voilà pourquoi sainte Brigitte assure que cette beauté était si merveilleuse que les plus malheureux oubliaient leurs peines et se sentaient consolés rien qu'à le voir. Lentulus, un païen qui fut en rapport avec lui, ne craignit pas d'écrire à Rome qu'il suffisait de considérer Jésus de Nazareth et de le voir, pour se convaincre qu'il était vraiment Fils de Dieu, comme il le prétendait. Et sainte Thérèse, ayant un jour entrevu la beauté de l'Epoux de son âme, en conçut un tel dégoût pour celles de ce monde, que la splendeur du soleil elle-même, comparée à l'éclat du visage de Jésus, lui semblait ténèbres et obscurité.

Et nous n'avons rien dit de la beauté autrement ravissante de l'âme de Jésus. Vit-on jamais sainteté semblable à la sienne ? De quel autre osera-t-on dire : « Vous avez les paroles de la vie éternelle » ? Vit-on jamais puissance égale à la sienne ? N'est-ce pas sa puissance qui a rendu la virginité féconde, qui a réuni sur une même tête la double auréole des vierges et des mères ? N'est-ce pas sa puissance divine qui fait servir une goutte d'eau à la production de la grâce, qui change un peu de pain en une chair vivante et quelques gouttes de vin en son sang ? N'est-ce pas le Christ Jésus qui, d'un signe de sa droite, calme les tempêtes, rassasie les foules avec les provisions les plus modiques, guérit les malades désespérés, ressuscite les morts déjà en pleine corruption ?

Telle est la beauté humaine de Jésus, de son corps et de son âme, qui doit servir de fondement à votre amour d'estime pour lui. Amour que vous devez entretenir et développer dans votre âme avec un soin jaloux. Pour y réussir, vous penserez souvent à ce divin Epoux. Repassez dans votre esprit ses noblesses infinies. Ne vous fatiguez pas de marcher en sa divine présence, afin qu'en toute vérité vous puissiez dire : « J'ai rencontré celui que j'aime ; je l'ai saisi et je ne le laisserai pas aller. *Inveni quem diligit anima mea.* »

## II

Mais, ma Sœur, n'oubliez pas qu'à votre Epoux céleste vous devez un autre amour bien supérieur à celui dont nous venons de parler. Vous lui devez encore un amour de préférence, impliquant le

choix de celui qui en est l'objet. Cet amour suppose en effet qu'ayant comparé, pesé les mérites, les titres de ceux qui sollicitent notre affection, nous accordons cette dernière à celui qui en est le plus digne, que nous estimons le meilleur.

Or, cette seconde sorte d'amour, vous la devez à Jésus-Christ. Il doit être le préféré de votre cœur, sans comparaison possible. Il doit être votre élu entre mille, comme le bien-aimé de l'Epouse du Cantique des Cantiques. Et de fait, quel autre, je vous prie, oserait se comparer à lui ?

Pour l'existence, n'est-il pas avant toute créature, engendré de toute éternité, dans les splendeurs des Saints ? Pour le savoir et la sagesse, ne l'emporte-t-il pas sur tous les anges ? N'est-il pas le Fils unique de Celui qui est sans commencement et sans fin ? N'est-il pas la pensée substantielle du Père, son Verbe éternel, par qui tout a été fait ? Sa richesse n'est-elle pas inépuisable ? Le Christ Jésus n'a-t-il pas versé tout son sang pour assurer votre bonheur éternel ? Les amabilités, les gloires de cet Epoux des âmes sont vraiment ineffables. Pour les exprimer, il faudrait comprendre toutes les grâces que la Personne divine communique à sa sainte humanité. Or cela est impossible. Cependant tenons pour incontestable que, si ce divin Epoux veut que vous l'aimiez par-dessus tout, c'est assurément parce qu'il est l'objet le plus digne de votre cœur et que sa perfection est sans rivale.

Apprenez donc, ma Sœur, à lui rendre cet amour de préférence. Que Jésus soit à ce point le préféré de votre âme que les affections ou les sentiments de nature à retarder le développement de son amitié divine soient écartés, immolés par vous sans retard et à jamais.

En aimant ainsi, vous aurez un cœur de religieuse, je dis de religieuse, et non pas de bienheureuse ; car autre est l'amour qu'on porte à Dieu sur la terre, autre celui qu'on éprouve pour lui dans la patrie, au ciel. L'un et l'autre de ces amours est comparé au feu. Seulement le feu de la charité céleste brûle, réchauffe, mais ne détruit pas. Que pourrait en effet détruire dans les habitants du ciel le feu de l'amour divin, quand tout en eux est pur, saint, immaculé ? Au contraire, dans les justes qui vivent sur la terre, le feu de l'amour divin, qu'il soit d'estime ou de préférence, rencontre des taches, des imperfections en grand nombre, qu'il doit consumer, parce qu'elles déparent l'âme. Et, notez-le bien, l'amour dont nous parlons ne serait pas vraiment de l'amour s'il n'accomplissait pas cette épuration. Il doit donc consumer en nous tout ce qui provient de la nature viciée, pervertie : l'attache à la volonté propre, l'ambition, la sensualité, l'égoïsme, la suffisance, de manière que l'Epoux céleste soit l'unique bien-aimé de votre âme, tout le reste n'étant aimé que pour lui. « *Deus ignis consumens est.* »

* *

Telles sont les brèves considérations que je voulais vous communiquer sur le double amour que vous devez à Jésus-Christ. Vous entrevoyez sans peine à quel degré de perfection morale il vous portera si vous le réalisez dans sa plénitude. Voilà votre vocation : elle est magnifique, elle vous honore. Elle honore aussi vos père et mère et ceux qui ont su, pendant les années de votre jeunesse, par leur vigilance et leurs soins de tous les jours, vous conserver digne de cet appel divin et de cette grâce insigne. Qu'ils en soient bénis à jamais ! Aimez donc Jésus de cette double manière, et puisse cet amour être de plus en plus votre force, votre richesse ici-bas, en attendant qu'il soit votre gloire et votre récompense dans l'éternité. Ainsi soit-il.

## EXPLICATION DU CATÉCHISME

### 26e LEÇON

#### LE SECOND COMMANDEMENT

Q. 219. — *Que défend le second commandement ?*

R. — *Le second commandement défend de jurer en vain, de se parjurer, de manquer aux vœux que l'on a faits, et de blasphémer.*

Le second commandement nous rappelle le respect dû au saint nom de Dieu et aux trois personnes de la Sainte Trinité que désigne ce nom.

Il se présente sous la forme d'une défense, mais il peut aussi être envisagé au point de vue affirmatif. Il autorise le serment, le vœu, et l'emploi ou l'invocation du saint nom de Dieu ; mais il défend l'usage de ces trois choses chaque fois que cet usage constituerait une injure pour le nom de Dieu ou pour les trois personnes divines.

Q. 220. — *Qu'est-ce que jurer ?*

R. — *Jurer ou faire serment, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on affirme ou de ce que l'on promet.*

On emploie souvent le mot *jurer* dans le sens de blasphémer. Ce n'est pas dans ce sens que nous l'entendons ici et nous réservons pour plus tard (nº 227) les explications sur le juron ou blasphème.

Lorsque nous affirmons ou promettons une chose d'importance, nous tenons à être pris au sérieux ; aussi, pour donner plus de valeur à notre affirmation ou à notre promesse, demandons-nous parfois à une personne honorable de garantir notre sincérité en l'appuyant de son témoignage en notre faveur ; nous prenons cette personne à témoin ; elle, de son côté, témoigne de notre sincérité. Mais tout témoignage humain est faillible ; celui qui témoigne de notre sincérité ne peut pas pénétrer au fond de nos pensées, il peut aussi être mal renseigné ; son témoignage ne peut donc avoir qu'une valeur limitée. Il n'y a qu'un témoin que nous ne pouvons pas tromper et dont le témoignage exclut tout risque d'erreur : c'est Dieu, qui connaît les plus secrètes pensées de chaque homme. Celui qui veut donner à son affirmation ou à sa promesse une valeur absolue recourt donc au témoignage de Dieu. Sans doute, Dieu ne prend pas la parole, comme le ferait un homme, pour affirmer notre sincérité, mais on lui

ferait une telle injure et on s'exposerait à un si terrible châtiment en le prenant à témoin d'un mensonge que le seul fait de recourir à lui pour appuyer notre affirmation ou notre promesse suffit ordinairement pour convaincre celui à qui nous nous adressons.

Tout véritable serment suppose cet appel au témoignage de Dieu. Souvent, d'ailleurs, il s'accompagne d'un geste qui précise l'intention de recourir à Dieu comme garant de notre parole : celui qui fait un serment lève la main devant la croix ou sur l'évangile.

Le serment est donc une chose bonne, puisqu'il est un hommage rendu à la véracité de Dieu.

Q. 221. — *Qu'est-ce que jurer en vain ?*

R. — *Jurer en vain, c'est prendre Dieu à témoin par moquerie ou sans nécessité.*

Si le serment est une chose bonne en soi, il est aussi une chose sérieuse et même sacrée, puisqu'il suppose le recours au témoignage de Dieu. Aussi ne doit-il jamais être fait par moquerie ou pour des questions futiles. Ce serait manquer de respect à Dieu que de lui demander d'intervenir pour appuyer une plaisanterie ou une promesse sans importance. Nous ne voudrions pas, en pareil cas, faire appel à un de nos semblables de peur de le blesser. A plus forte raison devons-nous nous abstenir de faire appel à Dieu, chaque fois qu'il n'y a pas un motif sérieux et suffisant.

Q. 222. — *Quand est-il permis de faire serment ?*

R. — *Il est permis de faire serment quand il y a un motif grave, par exemple quand on est appelé en justice.*

Quand peut-on estimer raisonnablement que ce motif sérieux et suffisant existe ?

1° Quand les supérieurs spirituels demandent le serment. Ils agissent alors comme représentants de Dieu ; ils ont reçu de Dieu des grâces d'état pour juger de l'utilité ou de la nécessité du serment ; l'obéissance ou la simple déférence nous fait un devoir de satisfaire leur juste demande.

2° Quand, dans des affaires spirituelles ou temporelles importantes, nous estimons, après réflexion et au besoin consultation, que le résultat désiré ne serait pas obtenu ou ne pourrait l'être que très difficilement sans recourir au serment.

3° Quand on est appelé à témoigner devant les tribunaux. Il s'agit alors d'une affaire importante pour les plaideurs ; les juges ont le droit de s'entourer de toutes les garanties possibles pour éviter une erreur.

Q. 223. — *Qu'est-ce que se parjurer ?*

R. — *Se parjurer, c'est : 1° affirmer par serment ce que l'on sait être faux ; 2° promettre par serment ce qu'on ne veut pas tenir ; 3° ne pas exécuter ce que l'on a promis avec serment.*

Affirmer par serment ce que l'on sait être faux, c'est pécher contre la vérité. On pécherait également en affirmant par serment une chose dont on doute.

Promettre par serment ce qu'on ne veut pas tenir, c'est faire un faux serment et commettre une injustice. C'est ce qui se nomme en langage vulgaire « rouler » son prochain. Le faux serment peut avoir souvent des conséquences graves pour la personne ainsi trompée. On pécherait aussi contre la justice en promettant avec serment une chose que l'on n'est pas sûr de pouvoir accomplir. Dans ce cas, une restriction s'impose : « Si je le puis. »

Ne pas exécuter ce que l'on a promis avec serment, si aucune circonstance de force majeure n'intervient, c'est encore pécher contre la justice. On peut aussi pécher contre la justice en n'exécutant pas en temps voulu, de la manière convenue ou dans les circonstances prévues par le serment, ce que l'on avait promis.

Dans ces trois cas, au péché contre la vérité et la justice s'en ajoute un autre contre le respect dû à Dieu. C'est proprement le péché de parjure.

Q. 224. — *Est-il permis de promettre par serment une chose mauvaise et ensuite de l'exécuter ?*

R. — *Non, il n'est pas permis de promettre par serment une chose mauvaise, et ce serait une nouvelle faute de l'exécuter.*

Promettre par serment une chose mauvaise, c'est non seulement se proposer de faire le mal, mais c'est encore demander à Dieu d'être le garant et pour ainsi dire le complice d'un péché.

La promesse d'une chose mauvaise n'oblige jamais, même si elle a été faite sous serment. Dieu ne peut pas être honoré par la fidélité à un serment fait pour une chose mauvaise. C'est donc un devoir de renoncer à exécuter une pareille promesse.

En résumé, tout serment doit être accompagné de sincérité, de prudence et de discernement, enfin de justice.

Q. 225. — *Qu'est-ce qu'un vœu ?*

R. — *Un vœu est une promesse que l'on fait à Dieu avec l'intention de s'obliger rigoureusement.*

Le vœu n'est pas une simple résolution. C'est un serment fait à Dieu d'accomplir une chose qu'on était libre d'accomplir ou de ne pas accomplir, mais qu'il est plus agréable à Dieu et meilleur de faire que de ne pas faire. Ce qui caractérise le vœu, c'est donc 1° qu'il a pour objet une promesse qu'on n'était pas obligé de faire, 2° qu'il vise la réalisation d'un plus grand bien pour l'âme et d'une plus grande gloire pour Dieu, 3° qu'il oblige à la manière d'un serment.

Exemple : Je fais le vœu de donner une aumône de cinq francs aux pauvres. Je n'étais pas obligé de faire cette aumône ; en la faisant, j'accomplis un acte de charité, un acte de détachement et j'honore le Christ dans les pauvres ; mon vœu fait, je ne suis plus libre de faire ou de ne pas faire cette aumône.

Le vœu peut être fait sous condition : « Si je

réussis dans cette entreprise, j'assisterai pendant neuf jours à la sainte messe. » Dans ce cas, le vœu n'oblige que si la condition est réalisée.

Un vœu pourrait évidemment porter sur un acte déjà obligatoire, par exemple celui d'assister à la messe le jour de Pâques ; mais un vœu de ce genre ajouterait une nouvelle obligation sans utilité spéciale. Il ne semble donc pas à propos de faire des vœux de ce genre.

Tout chrétien peut faire un vœu, mais les congrégations religieuses exigent de leurs sujets des vœux spéciaux qu'on nomme vœux religieux. Ce sont ordinairement ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ces vœux sont émis d'abord pour une durée limitée : un an ou trois ans ; ce sont des vœux temporaires. Ils peuvent être ensuite renouvelés ou prolongés pour toute la vie ; dans ce dernier cas on les nomme vœux perpétuels.

Il faut aussi distinguer les vœux simples et les vœux solennels. Les premiers sont émis dans les congrégations non reconnues comme Ordres religieux par l'Eglise. Les seconds se font dans ces derniers.

Indépendamment des vœux faits à Dieu, on peut également en faire aux saints pour les honorer, pour solliciter leur intercession ou pour les remercier d'une grâce obtenue par leurs suffrages.

---

Q. 226. — *Est-il permis de faire des vœux ?*

R. — *Il est permis de faire des vœux pour des motifs sérieux ; il ne faut pas en faire à la légère et sans avoir pris conseil.*

Le vœu, nous l'avons dit, a pour but de procurer un plus grand bien à l'âme et, partant, une plus grande gloire à Dieu. Sans doute il est permis de faire un vœu pour obtenir une grâce de l'ordre temporel, par exemple la santé, le succès dans une entreprise ; mais il reste entendu que la reconnaissance se manifestera d'une façon surnaturelle, par un acte de piété. Cet acte de piété et l'engagement solennel par lequel on s'oblige supposent un motif suffisamment sérieux ; les choses saintes doivent être traitées avec respect et ce serait manquer à ce respect que de les lier à une entreprise futile.

D'autre part, le vœu, comme le serment, réclame la prudence. Visant un plus grand bien, il ne doit pas devenir pour celui qui le fait une occasion de péché. Ce serait le cas si l'on s'engageait imprudemment par une promesse trop difficile à tenir. Celui qui se propose de faire un vœu doit donc, avant de le prononcer, examiner sérieusement et les difficultés de l'entreprise et les moyens dont il dispose pour la mener à bien. Il se défiera d'une certaine exaltation, d'un certain emballement facile dans un moment de grande ferveur, mais qui risquerait de tomber bientôt et de placer ainsi l'âme devant une obligation qui dépasserait ses forces. Le mieux est, en pareil cas, de prendre l'avis d'un conseiller autorisé, c'est-à-dire d'un directeur de conscience éclairé, qui mettra en garde contre les engagements imprudents. Cette prudence s'impose surtout à ceux qui veulent prononcer un vœu perpétuel, particulièrement à quiconque se propose d'entrer en religion ou dans les ordres sacrés. Le sous-diaconat entraîne, en effet, avec lui le vœu de chasteté perpétuelle. Il y a d'autant plus lieu de réfléchir et de consulter avant de le recevoir qu'il s'agit d'un engagement définitif.

---

Q. 227. — *Qu'est-ce que blasphémer ?*

R. — *Blasphémer, c'est prononcer des paroles injurieuses contre Dieu, ou contre les personnes et les choses consacrées à Dieu.*

L'emploi ou l'invocation du saint nom de Dieu est un acte de religion. L'Eglise le recommande et le pratique elle-même. On invoque le saint nom de Dieu, par exemple, en faisant le signe de la croix, au commencement des prières qui débutent ordinairement par les mots : « Mon Dieu. »

Cette invocation doit toujours se faire avec un grand respect. L'Eglise, pour marquer ce respect, ordonne à ses ministres de se découvrir ou de fléchir le genou lorsque le nom de Jésus se rencontre dans les paroles de la liturgie.

Le péché contraire au respect dû au nom de Dieu est le blasphème. Il consiste en une injure adressée à Dieu, soit par pensée, soit par paroles. Cette injure peut s'exprimer de différentes manières, mais spécialement en accompagnant de mots insultants le saint nom de Dieu.

Le blasphème peut être aussi une injure à l'adresse d'une personne ou d'une chose consacrée à Dieu, si l'injure est proférée à cause des relations qui unissent cette personne ou cette chose à Dieu. Ainsi une injure envers un prêtre peut devenir facilement un blasphème si l'on entend injurier non pas tant l'homme que le représentant de Dieu. Dans ce cas, l'injure rejaillit sur Dieu lui-même.

Le blasphème est toujours un péché grave, à moins qu'il ne soit échappé dans un moment d'inattention. Il y a des personnes qui s'accusent de blasphémer ou de jurer, comme elles disent, par habitude, sans avoir l'intention d'insulter Dieu. On peut admettre que parfois il n'y a pas chez ces personnes l'attention ni l'intention suffisantes pour constituer un péché grave. Néanmoins il est difficile de croire, surtout si l'on ne fait pas effort pour perdre cette mauvaise habitude, qu'il n'y a jamais péché grave. L'habitude du blasphème se contracte souvent par imitation ; aussi les parents doivent-ils veiller avec soin à ne jamais prononcer de blasphèmes, s'ils ne veulent pas voir bientôt leurs enfants les imiter.

N. B. — On peut rattacher au second commandement la défense de certaines imprécations par lesquelles on attire la malédiction de Dieu sur soi-même, sur autrui ou sur quelque créature. Ces imprécations, provoquées par la colère, la haine ou le désespoir, font intervenir Dieu et son saint nom d'une façon contraire à la charité et au respect qui leur sont dus.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 10 januarii 1934.
EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGE*

## CHEMINS DE CROIX EN MÉTAL

Ces Chemins de croix, bien qu'en principe destinés aux pays de Missions, sont également vendus en France (pour de petites églises, chapelles de catéchismes, etc.).

Les stations du format 30×40 c/m sont d'une belle présentation artistique ; elles sont surmontées d'une petite croix de bois et imprimées en couleurs vives comme celles des émaux d'autrefois, sur métal passé au four et verni : en conséquence, d'une conservation parfaite, absolument inaltérables et d'un poids très léger (11 kil. 200 le Chemin de croix emballé).

Les maquettes originales ont été exécutées par le peintre d'art religieux Ch. Plessard.

Le prix du Chemin de croix complet, comportant les 14 stations, tout emballé, pris à Paris, est de 300 fr., port en sus. Station envoyée en communication sur demande.

Aux Editions Religieuses,
B. SIRVEN, 87, boul. Beaumarchais, PARIS.

**HORLOGERIE - PENDULERIE**
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON
15, rue Gambetta, 15
Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

**Cie Marbrerie " Sie Jeanne d'Arc "**
**L. BARRAU**
*Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris* R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat,
TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.

# VINS DE L'ARCHEVÊCHE DE CARTHAGE
(Domaine de St-Joseph de Tebourba)

## VINS DE MESSE

ARCHEVÊCHÉ
DE
CARTHAGE
TUNIS
TÉLÉPHONE 00 80

TUNIS, LE 18 SEPTEMBRE 193 3

Nous, Alexis LEMAITRE, Archevêque de Carthage et Primat d'Afrique, certifions que les vins blancs provenant du DOMAINE DE SAINT JOSEPH DE TEBOURBA (Tunisie) peuvent être employés pour la célébration du Saint Sacrifice de la Messe.

ARCHEVÊCHÉ DE CARTHAGE * TUNIS *

+ Alexis

**VINS ROUGES** de table du Domaine St-Joseph de Tebourba.
**MUSCAT**, Clos de l'Archevêché — **ALICANTE**, Clos de l'Archevêché.
**KOLA MUSCAT** de l'Archevêché, le plus puissant réconfortant et reconstituant.

Tous renseignements : **La TRINIDADIENNE, 30, Place de la Madeleine, PARIS.**
Echantillons gratuits sur demande

# HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli — 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.

## NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE



réussis dans cette entreprise, j'assisterai pendant neuf jours à la sainte messe. » Dans ce cas, le vœu n'oblige que si la condition est réalisée.

Un vœu pourrait évidemment porter sur un acte déjà obligatoire, par exemple celui d'assister à la messe le jour de Pâques ; mais un vœu de ce genre ajouterait une nouvelle obligation sans utilité spéciale. Il ne semble donc pas à propos de faire des vœux de ce genre.

Tout chrétien peut faire un vœu, mais les congrégations religieuses exigent de leurs sujets des vœux spéciaux qu'on nomme vœux religieux. Ce sont ordinairement ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ces vœux sont émis d'abord pour une durée limitée : un an ou trois ans ; ce sont des vœux temporaires. Ils peuvent être ensuite renouvelés ou prolongés pour toute la vie ; dans ce dernier cas on les nomme vœux perpétuels.

Il faut aussi distinguer les vœux simples et les vœux solennels. Les premiers sont émis dans les congrégations non reconnues comme Ordres religieux par l'Eglise. Les seconds se font dans ces derniers.

Indépendamment des vœux faits à Dieu, on peut également en faire aux saints pour les honorer, pour solliciter leur intercession ou pour les remercier d'une grâce obtenue par leurs suffrages.

---

Q. 226. — *Est-il permis de faire des vœux ?*

R. — *Il est permis de faire des vœux pour des motifs sérieux ; il ne faut pas en faire à la légère et sans avoir pris conseil.*

Le vœu, nous l'avons dit, a pour but de procurer un plus grand bien à l'âme et, partant, une plus grande gloire à Dieu. Sans doute il est permis de faire un vœu pour obtenir une grâce de l'ordre temporel, par exemple la santé, le succès dans une entreprise ; mais il reste entendu que la reconnaissance se manifestera d'une façon surnaturelle, par un acte de piété. Cet acte de piété et l'engagement solennel par lequel on s'oblige supposent un motif suffisamment sérieux ; les choses saintes doivent être traitées avec respect et ce serait manquer à ce respect que de les lier à une entreprise futile.

D'autre part, le vœu, comme le serment, réclame la prudence. Visant un plus grand bien, il ne doit pas devenir pour celui qui le fait une occasion de péché. Ce serait le cas si l'on s'engageait imprudemment par une promesse trop difficile à tenir. Celui qui se propose de faire un vœu doit donc, avant de le prononcer, examiner sérieusement et les difficultés de l'entreprise et les moyens dont il dispose pour la mener à bien. Il se défiera d'une certaine exaltation, d'un certain emballement facile dans un moment de grande ferveur, mais qui risquerait de tomber bientôt et de placer ainsi l'âme devant une obligation qui dépasserait ses forces. Le mieux est, en pareil cas, de prendre l'avis d'un conseiller autorisé, c'est-à-dire d'un directeur de conscience éclairé, qui mettra en garde contre les engagements imprudents. Cette prudence s'impose surtout à ceux qui veulent prononcer un vœu perpétuel, particulièrement à quiconque se propose d'entrer en religion ou dans les ordres sacrés. Le sous-diaconat entraîne, en effet, avec lui le vœu de chasteté perpétuelle. Il y a d'autant plus lieu de réfléchir et de consulter avant de le recevoir qu'il s'agit d'un engagement définitif.

---

Q. 227. — *Qu'est-ce que blasphémer ?*

R. — *Blasphémer, c'est prononcer des paroles injurieuses contre Dieu, ou contre les personnes et les choses consacrées à Dieu.*

L'emploi ou l'invocation du saint nom de Dieu est un acte de religion. L'Eglise le recommande et le pratique elle-même. On invoque le saint nom de Dieu, par exemple, en faisant le signe de la croix, au commencement des prières qui débutent ordinairement par les mots : « Mon Dieu. »

Cette invocation doit toujours se faire avec un grand respect. L'Eglise, pour marquer ce respect, ordonne à ses ministres de se découvrir ou de fléchir le genou lorsque le nom de Jésus se rencontre dans les paroles de la liturgie.

Le péché contraire au respect dû au nom de Dieu est le blasphème. Il consiste en une injure adressée à Dieu, soit par pensée, soit par paroles. Cette injure peut s'exprimer de différentes manières, mais spécialement en accompagnant de mots insultants le saint nom de Dieu.

Le blasphème peut être aussi une injure à l'adresse d'une personne ou d'une chose consacrée à Dieu, si l'injure est proférée à cause des relations qui unissent cette personne ou cette chose à Dieu. Ainsi une injure envers un prêtre peut devenir facilement un blasphème si l'on entend injurier non pas tant l'homme que le représentant de Dieu. Dans ce cas, l'injure rejaillit sur Dieu lui-même.

Le blasphème est toujours un péché grave, à moins qu'il ne soit échappé dans un moment d'inattention. Il y a des personnes qui s'accusent de blasphémer ou de jurer, comme elles disent, par habitude, sans avoir l'intention d'insulter Dieu. On peut admettre que parfois il n'y a pas chez ces personnes l'attention ni l'intention suffisantes pour constituer un péché grave. Néanmoins il est difficile de croire, surtout si l'on ne fait pas effort pour perdre cette mauvaise habitude, qu'il n'y a jamais péché grave. L'habitude du blasphème se contracte souvent par imitation ; aussi les parents doivent-ils veiller avec soin à ne jamais prononcer de blasphèmes, s'ils ne veulent pas voir bientôt leurs enfants les imiter.

N. B. — On peut rattacher au second commandement la défense de certaines imprécations par lesquelles on attire la malédiction de Dieu sur soi-même, sur autrui ou sur quelque créature. Ces imprécations, provoquées par la colère, la haine ou le désespoir, font intervenir Dieu et son saint nom d'une façon contraire à la charité et au respect qui leur sont dus.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 10 januarii 1934.
Eug. LINDECKER, *Vic. gen.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGE*

## CHEMINS DE CROIX EN MÉTAL

Ces Chemins de croix, bien qu'en principe destinés aux pays de Missions, sont également vendus en France (pour de petites églises, chapelles de catéchismes, etc.).

Les stations du format 30×40 c/m sont d'une belle présentation artistique ; elles sont surmontées d'une petite croix de bois et imprimées en couleurs vives comme celles des émaux d'autrefois, sur métal passé au four et verni : en conséquence, d'une conservation parfaite, absolument inaltérables et d'un poids très léger (11 kil. 200 le Chemin de croix emballé).

Les maquettes originales ont été exécutées par le peintre d'art religieux Ch. Plessard.

Le prix du Chemin de croix complet, comportant les 14 stations, tout emballé, pris à Paris, est de 300 fr., port en sus. Station envoyée en communication sur demande.

Aux Editions Religieuses,
B. SIRVEN, 87, boul. Beaumarchais, PARIS.

**HORLOGERIE - PENDULERIE**
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON
15, rue Gambetta, 15
Catalogue [illegible] sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

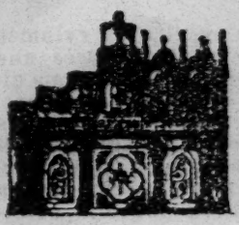

**Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "**
**L. BARRAU**
*Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris* R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat,
TOULOUSE (Hte-Garonne).
Mobilier religieux, plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.
Travaux artistiques. — Prix très réduits.

# VINS DE L'ARCHEVÊCHE DE CARTHAGE

(Domaine de St-Joseph de Tebourba)

VINS DE MESSE

ARCHEVÊCHÉ
DE
CARTHAGE
TUNIS
TÉLÉPHONE 00 80

TUNIS, LE 18 SEPTEMBRE 1933

Nous, Alexis LEMAITRE, Archevêque de Carthage et Primat d'Afrique, certifions que les vins blancs provenant du DOMAINE DE SAINT JOSEPH DE TEBOURBA (Tunisie) peuvent être employés pour la célébration du Saint Sacrifice de la Messe.

ARCHEVÊCHÉ DE CARTHAGE * TUNIS *

+ Alexis

**VINS ROUGES** de table du Domaine St-Joseph de Tebourba.
**MUSCAT**, Clos de l'Archevêché — **ALICANTE**, Clos de l'Archevêché.
**KOLA MUSCAT** de l'Archevêché, le plus puissant réconfortant et reconstituant.

Tous renseignements : **La TRINIDADIENNE, 30, Place de la Madeleine, PARIS.**
Echantillons gratuits sur demande

# HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli — 41 bis, Bd des Batignolles, PARIS.

## NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

Mais l'histoire vraie de l'*Ave Maria*, puis du Rosaire, puis de toutes les inflexions prises à travers les siècles par cette dévotion mariale si répandue et si efficace, est bien de nature à combler les exigences des érudits et des critiques, sans blesser la piété des chrétiens. Tous les textes charmants dont le récit est émaillé et que l'auteur a pris aux vieilles légendes et aux poètes du moyen âge, rendent particulièrement savoureuse la première partie.

Mais on goûtera plus encore la méditation rythmée des quinze mystères qui termine le livre, après que l'auteur nous ayant adressé l'invitation : « Si nous disions notre Rosaire, » y répond en nous entraînant. La finesse de cette méditation, la vivacité de foi et la sûreté de doctrine ne le cèdent pas à l'originalité. Il n'était pas facile de faire du neuf sur le sujet, et pourtant Mlle Zeller a pleinement réussi à présenter la dévotion au Rosaire d'une manière nouvelle et attrayante.

---

J.-B. MARTEL. — **Catherine Ségurane, *véritable héroïne niçoise (15 août 1543)*. — In-8 de 54 p., avec 6 illustrations hors texte, 6 f. — Marseille, Editions Publiroc.**

Catherine Ségurane est une femme du peuple qui, lors du siège par les Turcs en 1543, sauva Nice par son énergie et sa bravoure. « La supériorité numérique allait enfin donner l'avantage à l'ennemi. Déjà un soldat turc avait réussi à planter l'étendard du Croissant sur les murs du bastion. Dans ce moment suprême, accourt une femme du peuple, Catherine Ségurane, à la tête de quelques citoyens bien déterminés, ralliant les fuyards de la voix et du geste. Profitant de la première stupeur de l'ennemi, elle s'élance jusqu'au bord du parapet, renverse, d'un coup de massue, le porte-enseigne turc, lui arrache l'étendard et, agitant ce glorieux trophée, elle électrise ses compagnons et rétablit le combat en criant : Victoire ! Victoire ! »

L'existence de Catherine Ségurane est révoquée en doute par un certain nombre d'auteurs. Mais elle est défendue par d'autres avec conviction. M. l'abbé Martel rapporte les arguments des premiers, les réfute et montre le bien-fondé de l'autre opinion. Nous n'oserions affirmer qu'il a pleinement réussi dans son entreprise ; du moins sa démonstration aboutit elle à prouver que l'existence historique de la Donna Manfachia est vraisemblable, malgré le silence des auteurs contemporains. Ce silence néanmoins inquiétera toujours l'historien scrupuleux.

---

E. LÉTOURNEAU, O. M. I. — **Le petit Jacques. — In-12 de 152 p., 4 f. français environ. — Juniorat du Sacré-Cœur, à Ottawa (Canada).**

A ne considérer que l'extérieur, la vie du petit Jacques Bernard se ramène à quelques lignes seulement. Elle est bornée par deux dates fort rapprochées : 24 mai 1918, jour de sa naissance, et 16 mai 1927, jour de sa mort. Passée tout entière au foyer paternel, en terre canadienne, cette existence ne fut marquée d'aucun événement notable, sauf que l'enfant fut admis à faire sa première communion alors qu'il n'avait pas encore cinq ans accomplis.

Ce fait, à lui seul, révèle déjà une précocité intellectuelle remarquable. Ce qui l'est davantage encore, c'est l'ensemble des vertus qui ornèrent l'âme du « petit Jacques. » Aucune ne paraît avoir manqué de celles qui lui convenaient, et elles existèrent en lui à un haut degré. Citons en particulier une piété angélique qui lui faisait éprouver un vif désir de l'Eucharistie, et le zèle du salut des âmes, qui lui avait inspiré le projet de devenir un jour prêtre et missionnaire. Peu de temps avant de mourir, il dit à son père : « Le bon Dieu va m'emmener au ciel pour faire un saint. » Les nombreuses faveurs attribuées depuis à son intercession autoriseraient à croire que ce propos eut un caractère prophétique. En tout cas, il ne convenait pas de laisser dans l'ombre de si beaux exemples.

---

Urbain MILLY. — **Pour ses beaux yeux. Illustrations de Henri Schæffer ; préface de Pierre l'Ermite. — In 8 de 112 p., 5 f. 60. — Editions du Foyer, 4, rue Madame, Paris 6e.**

Voici un joli recueil de petites histoires vives, alertes, pleines d'enseignement, tout comme Pierre l'Ermite sait les écrire. Mais, en fait, Urbain Milly ne serait-il pas un nouveau pseudonyme de Pierre l'Ermite ? Non ! Urbain Milly est Ardennais, comme Pierre l'Ermite, mais il est son disciple en littérature et confrère en sacerdoce.

On lira avec plaisir Urbain Milly, comme on lit Pierre l'Ermite. Le disciple sera digne du maître. Ce premier volume n'est qu'une aurore et, dans une délicate préface, Pierre l'Ermite salue déjà les ouvrages futurs de son jeune confrère...


**THEATRE & FETES**

*Fabrique de tous Décors et Accessoires*

MACHINERIE THÉATRALE

**Joseph LINTANF**, ex-décorateur à l'Opéra-Comique

Rue Saint-Nicolas, LANNION (C.-du-N.). Tél. 156.

Maison recommandée par NN. SS. les Evêques de Saint-Brieuc et de Quimper

SPÉCIALITÉ DE PAPIER ROCHER

Catalogue illustré contenant renseignts et plans : 3 fr.

**VITRAUX D'ART RELIGIEUX**

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier

37, rue Hermite, NANCY

Déplacement et devis gratuits sur simple demande. Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER. Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références.*

**LA VOIX DES CLOCHES**

MARQUE DÉPOSÉE

assure électriquement les sonneries des

**Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.**

GARANTIES ABSOLUES DE BON FONCTIONNEMENT

Sérieuses références. — Appareils brevetés S. G. D. G.

A. FARNIER, Ingénieur spécialiste

VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

**VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX**

rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

| La bonbonne de . . . | 6 litres | 10 litr. | 16 litr. | 25 litr. |
|---|---|---|---|---|
| Grenache doré ½ sec | 55 fr. | 80 fr. | 110 fr. | 170 fr. |
| Collioure doré doux . | 75 fr. | 115 fr. | 165 fr. | 250 fr. |

*Franco tous frais gare destinataire.* Echantillon 2 fr.

H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

**HARMONIUMS EN TOUS GENRES**

*Maison fondée en 1839*

**Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL**

6, Rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163.528

*Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.*

Modèles portatifs pliants pour Missionnaires. Demandez le Catalogue no 200.

*Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.*

# VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne)

*Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.*

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

# REFLEXIONS

« Le temps est un grand maître, » dit un vieux proverbe. En effet, il confirme les qualités d'une bonne sonnerie.

Eglises installées 235

Sonneries électriques — —— de Cloches **BACH**

METZ —— (Moselle).

## ARTERIO-SCLEROSE

Les " Gouttes Spencer " végéto-sulfurées (30 f. 65 p. 1 mois) abaissent la tension de 3 à 6 degrés sans régime.

## DIABETE et PETROLE

Les Capsules de "Pétrolex" (240 p. 1 mois, 40 f.) remplacent l'insuline et guérissent sans régime. Notices grat. Lab. des Phocéens, NICE (A.-M.)

Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA GAZES ET C.D.D. MARQUE DÉPOSÉE

Exigez la marque

Siège Social 48, rue de Laborde PARIS (8e).

# TETRA

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** Pour favoriser le développement du commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.
R. C. Seine 64.462

*Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)*

97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts*, Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr par mois.

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

# POLYCOPISTES

soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils, fournitures et papiers de tirage de **H. HUSSON** à Bievaincourt (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.

# Indispensable

Avant d'acheter une machine à écrire, documentez-vous sur les modèles portatifs, légers et peu encombrants, pratiques pour vos déplacements. Nous avons celui qu'il vous faut. Consultez-nous sans engagement pour vous. Nous réservons à MM. les ecclésiastiques des conditions particulièrement intéressantes.

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION.

*Tous renseignements franco sur demande.*

## RAPID OFFICE

4, Rue des Filles St Thomas-Paris

## VINS DE MESSE

# CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St Michel de Frigolet.

Adresse correspondance : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hte).

## BRONCHITES TOUX CATARRHES CHRONIQUES

# GOUTTES LIVONIENNES

TROUETTE-PERRET

# VITRAUX D'ART RELIGIEUX

## GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1855

**12, rue Lionnois, NANCY**
(Meurthe-et-Moselle)

ETUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries